

N'approuvant pas les plans du Centre Culturel...

Le Conseil des Loisirs présentera un mémoire à la Ville

Le Conseil des Loisirs qui se réunissait mardi soir dernier, à la Salle d'Accueil, enverra sous peu aux membres du Conseil de Ville, un bref mémoire qui exposera les observations et les recommandations qu'il entend faire au sujet du futur Centre culturel.

Après d'assez longues discussions, la grande majorité des membres du Conseil des Loisirs en est venue à la conclusion que le Centre Culturel tel que projeté ne répondait pas aux besoins actuels de Montmagny. Les principales objections que le Conseil des Loisirs soumettra aux autorités municipales porteront apparemment sur le site, l'exiguïté de l'auditorium et de la piscine. Des réserves

furent aussi émises sur le fait de la présence d'une piscine dans un centre culturel alors qu'au nom des exigences gouvernementales, on semble mettre de côté l'aménagement d'un gymnase et de terrains pour jeux extérieurs.

On sait que le Conseil des Loisirs est l'un des premiers organismes intéressés au projet du Centre Culturel, puisque nombre de mouvements sous sa "juridiction" sont susceptibles de bénéficier du futur Centre Culturel.

Il est à noter d'après les discussions entendues mardi soir, que le Conseil des Loisirs est en faveur d'un Centre Culturel. Ses objections portent exclusivement sur le site et les plans actuels.

Le maire Collin: "Un centre culturel et non un centre de loisirs"

Premier-Montmagny

La liberté de la
presse et...
des journalistes

(LIRE EN PAGE 4)

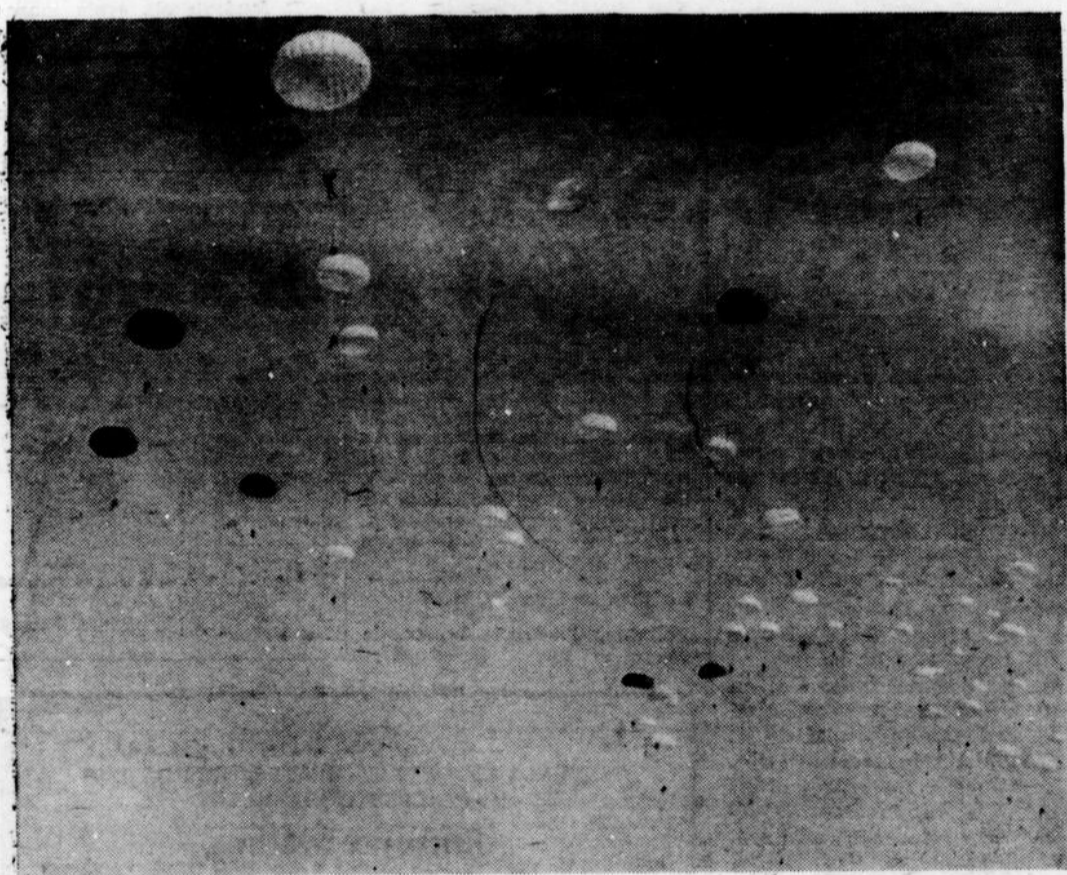
Répondant indirectement à notre éditorial de la semaine dernière, M. le maire Adrien Collin a déclaré lundi soir dernier à l'occasion de la séance municipale du mois d'octobre, que la construction d'un centre de loisirs ne serait possible qu'après l'annexion de la paroisse à la ville.

"Lorsque, a précisé M. Collin, la population de la ville qui est actuellement de 6000, aura presque doublé par l'annexion de la paroisse, il nous sera alors possible d'envisager la construction d'un véritable centre de loisirs. Il n'existe pas dans la ville d'endroits convenables et assez grands pour la réalisation d'un tel projet...

"On a émis des doutes sur l'efficacité d'un auditorium de 150 places; à ce sujet, je ferai remarquer que les plans et les subventions accordées ne nous permettent pas de construire plus grand."

"Par ailleurs, a continué le maire, il est bien spécifié que les subventions gouvernementales sont accordées pour un Centre Culturel et non pour un Centre de Loisirs. Il faut donc nous conformer à ces exigences.

Et le maire de conclure son bref exposé en disant qu'un plan directeur de la ville est actuellement en préparation et qu'il comporte probablement l'emplacement d'un centre de loisirs. "Lorsque nous aurons pris connaissance de ce plan, nous étudierons les possibilités dans ce domaine".



LES CHEVALIERS DU CIEL — Le début des manoeuvres d'automne dans la région militaire de Québec a donné lieu à des spectacles impressionnants dans la matinée de mercredi. Se découpant dans le ciel bleu les silhouettes éclatantes des parachutes évoquaient autant

de bulles de savon qu'un génie bienfaisant aurait lancé dans l'espace. Un conte de fée quoi! Par ailleurs, l'exercice "La Corriveau" n'évoque-t-il pas une de nos plus belles légendes...?

(Photo "Le Courrier" — G.B.)

Souscription du Prêt d'Honneur, le 9 novembre

(LIRE EN PAGE 5)

•••

Stage national de J.R.C. à St-Jean-Port-Joli

(LIRE EN PAGE 7)

L'échevin Painchaud préconise un règlement concernant l'abattage des arbres d'ornementation

L'échevin du quartier entre, M. Jean-Baptiste Painchaud, a déploré lundi soir dernier, la disparition de très beaux arbres d'ornement un peu partout dans la ville et notamment dans son propre quartier, sur les rues de la Fabrique, des Bouleaux et des Erables.

Selon M. Painchaud, "la disparition des arbres est extrêmement déplorable, puisqu'elle prend des proportions alarmantes et automatique. Les arbres sont les plus beaux ornements de notre

ville, de préciser M. Painchaud, et je crois qu'il est du devoir des autorités de la ville de les protéger..." Citant le Code municipal, M. Painchaud déclara que la Ville peut imposer un règle-

ment de ce genre... "Plusieurs villes l'ont inséré dans le règlement d'urbanisme sous le titre "conservation des arbres". Pourquoi ne le ferait-on pas ici? Chaque année, nous voyons disparaître

plusieurs de nos beaux arbres, et c'est en définitive l'aspect général de la ville qui en souffre. "Une discipline en ce sens s'impose et je demande aux membres du conseil leur avis sur la question", termina M. Painchaud.

Chez les Chevaliers de Colomb

Tous les Chevaliers de Colomb ainsi que leurs amis sont cordialement invités à une soirée de danses à leur salle pour samedi le 7 novembre.

Cordiale bienvenue à tous. L'assemblée mensuelle aura lieu jeudi le 12 novembre.

"On ne doit pas réglementer sur les terrains des particuliers" (M. Collin)

Répondant à M. Painchaud, apparemment au nom des autres membres du Conseil, le maire a admis que cette observation venait à point et qu'il faut conserver les arbres dans la mesure du possible.

"Néanmoins, certains arbres sont une naissance, de préciser le maire. Les ormes en particulier, salissent les rues, les trottoirs et les pe-

louses. Ils sont devenus une nuisance dans la ville..." Et lorsque les arbres sont devenus une nuisance, il faut les enlever...

Le maire s'est dit d'avis qu'il faut conserver les vieux arbres, à condition "qu'ils ne poussent pas dans les maisons". Ici M. Collin faisait sans doute allusion à l'hôtel Montmagny où un arbre croissait au milieu d'un balcon. "Il serait mal venu de réglementer sur les terrains des individus, de préciser le

maire; il faut tout de même laisser aux gens le droit d'être maître chez eux. Il est dangereux pour une ville de vouloir réglementer sur tout: cette manière de faire conduit nécessairement à des infractions qui ne causent que des ennuis..." Et M. Collin de citer le cas d'un propriétaire de Québec, à qui la Commission d'Urbanisme de cette ville avait défendu de couper un arbre. "Ce propriétaire, de dire en souriant M. Collin, le coupa

durant la nuit et commença à bâtir le lendemain..."

Répondant à une question au sujet du retard apporté à la révision et à l'adoption d'un nouveau règlement d'urbanisme, le maire a déclaré qu'un referendum est nécessaire et qu'il fallait mieux attendre que le projet d'annexion soit devenu réalité, avant d'entreprendre quoi que ce soit dans ce domaine.

M. Collin proposa ensuite que la séance soit levée.

Reprise du travail chez Bélanger

Au moment où nous allions sous presse jeudi dernier, les quelque 350 ouvriers de la Cie Bélanger qui ne s'étaient pas présentés au travail la veille, décidaient de retourner à leur travail.

On sait que la veille avait été déclenché un arrêt de

travail afin de protester contre le renvoi d'un employé. Après une journée de négociations entre les autorités de la Compagnie et le Syndicat des travailleurs de la Fonderie de Montmagny, les ouvriers ont obtenu de la Compagnie que Gaston Turgeon soit réengagé. Cependant, il est suspendu pour un mois et devra travailler dans un autre département.

La reprise du travail s'est apparemment effectuée à la grande satisfaction de tout le monde.

LES OBJECTIONS

Les expériences sur le fluor ont prouvé, hors de tout doute, que la fluoration est sans danger, et diminue l'incidence de la carie de 60%. Il est vrai que c'est une réduction partielle, mais elle est très satisfaisante et les recherches se continuent pour enrayer à 100% cette maladie.

Comme pour toutes les mesures d'intérêt public, il y a eu et il y aura encore, et cela semble tout à fait naturel, bien des objections à la fluoration. Et si cela n'existait pas, cette mesure n'aurait pas eu autant de publicité, et l'efficacité des résultats obtenus n'aurait pas

été l'objet d'autant de recherches.

Certains adversaires de la fluoration ont beaucoup d'imagination. Ils tentent de semer le doute avec diverses objections. Comme il serait trop long d'en faire une énumération, nous n'en réfutons que quelques-unes.

Des composés de fluor se déposent dans le corps humain, causant une variété de maladies nouvelles chez les gens d'un certain âge.

Ceci est faux. Des enquêtes sérieuses ont été faites dans les régions où la population boit de l'eau fluorée naturellement, depuis très longtemps, et les statistiques ne diffèrent aucunement de celles des régions où l'eau n'est pas fluorée.

Le Dr. F. J. Stare, de Harvard, déclarait le 2 février 1964 "Le moment n'est sans doute pas éloigné où il y aura suffisamment de preuves pour indiquer que les gens bénéficieront plus de fluoration que les enfants. Non seulement, ils auront de meilleures dents et pourront ainsi se nourrir mieux dans leur vieillesse, mais encore, ils auront des os plus solides, moins d'ostéoporose et seront moins sujets aux fractures s'ils leur arrive de faire des chutes accidentelles.

Le fluor est un POISON

Comme l'iode, le brome, le chlore et une foule d'autres

substances, le fluor est un poison, mais à dose massive seulement. La dose mortelle est de 4 à 6 gr. Or, pour atteindre cette quantité dans une eau fluorée à 1.0 ppm., il faudrait boire d'un trait 8,000 verres d'eau, ce qui est impossible.

Le fluor étant sans goût, un agent ennemi pourrait empoisonner une ville entière.

Il faudrait six cents tonnes de fluor pour empoisonner l'eau d'une ville comparable à Montréal. Un espion intelligent se servirait d'un produit moins volumineux. (à suivre)

LA SANTE DES DENTS

(par J.-Luc Lavallée)

M. Lesage
conférencier
au dîner-bénéfice
de la F.L.Q.



Promesses de brigadiers dans toutes les écoles

Cette semaine a été mémorable pour tous les brigadiers et brigadières scolaires de Montmagny. En effet lundi et mardi, ces chevaliers de la sécurité à Montmagny ont prononcé leurs promesses solennelles et furent décorés de leurs insignes respectifs.

Cette cérémonie de la promesse est assez courte mais impressionnante. Après le

chant de ralliement de la brigade, tous les brigadiers et brigadières prononcèrent à haute voix leurs promesses. Après quoi leur sont remises leurs insignes par les invités d'honneur qui sont ensuite priés d'adresser quelques mots. La cérémonie se termine par le chant de la brigade.

Ont assisté à la plupart des promesses des brigadiers, un représentant du Conseil de Ville, un représentant de la Commission scolaire, M. B. Goulet, du Ministère des Transports, un représentant du Club Automobile de Québec M. Laurent Couillard, chef de police, M. Lucien Blais, président du Club Cyclotouriste, M. Henri Miville-Deschênes de C.K.B.M., le constable Morin et le lieutenant Willie Marchand, responsable des brigades de la ville et de la paroisse.

SOLUTION
CARDA
apéritif et digestif



SERVIR FROID
Satisfaction depuis plus d'un quart de siècle

DIGESTION LABOREUSE
ESTOMAC - REINS - VESSE - CŒUR

A VOTRE PHARMACIE

Tél. : rés. 248-1595
bur. 248-1611

Jean-Paul Morin

Entrepreneur de chemins d'été et d'hiver — Pavage en asphalte avec machine à étendre — Excavation et remplissage — Vente, posage et taillage de gazon en rouleau.

Avenue Valcourt-Nord MONTMAGNY

AVIS

POUR VOS RENOUELEMENTS D'OBLIGATIONS OU PLACEMENTS D'ARGENT

Eutrope Méthot

93, rue St-Jean-Baptiste

Tél.: 248-0661

MONTMAGNY, Qué.

La Corporation de Prêts de Québec

ACTIONS — OBLIGATIONS

132, rue St-Pierre

QUEBEC

LE CREUX DE L'OREILLE

"BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE"

● EN CE LUNDI, 2 NOVEMBRE...

Il arrive rarement que l'on puisse jouir d'une température aussi splendide au début de novembre...

C'est ainsi que ce matin du Jour des Morts ressemblait à un magnifique matin de printemps. Nous aurions pu voir sans surprise, pointer les bourgeons ou "couler les érables".

Chaque saison possède ses charmes, et un beau jour de novembre peut se comparer en luminosité et en douceur, à un jour de mai, pour ceux qui savent le voir évidemment...

● UN SPECTACLE IMPRESSIONNANT...

Les journalistes présents aux exercices militaires de parachutage hier, ont été impressionnés par la beauté du spectacle.

Dans un ciel bleu comme seul l'automne sait en offrir, les exercices ont eu lieu tels que prévus et les photographes ont pu s'en donner à cœur joie.

● NOUVELLES BREVES...

— De source officielle, nous apprenons que M. Martin Caron, vient d'être nommé Commissaire industriel pour le comté de Montmagny. Son bureau sera situé à 9 rue Ste-Julie.

— Lundi le 9 novembre, assemblée des Filles d'Isabelle.

— Mardi le 10 novembre, assemblée mensuelle des Fermières.

— Samedi soir, au manège militaire, fête aux huîtres organisée par le mess des sergents. Les sergents (évidemment...) leurs femmes et leurs amis (es) sont invités.

— Réunion de l'A.P.M. de l'école Casault dimanche soir.

— Dimanche prochain, à partir de midi, collecte à domicile au profit de la Société Ambulancière St-Jean. Soyons généreux; ce mouvement est toujours au poste pour rendre de grands services.

— On nous apprend que Marc Drolet et son ensemble, viendront au Centre Sportif "Le Bûcheron", samedi soir, le 4 décembre prochain.

● UN PROBLEME EPINEUX...

La dernière assemblée du Conseil des Loisirs a remis en lumière le problème de la Bibliothèque de Montmagny.

Il y a quelque temps déjà que la situation n'est pas rose dans ce coin-là. La bibliothécaire vient de démissionner (et avec raison; personnellement, je l'aurais fait avant...). Le local actuel n'est pas chauffé, le toit est crevé. Pas surprenant que la bibliothèque soit devenue peu à peu un endroit désert.

En désespoir de cause, le Conseil des Loisirs prendra sous sa garde les livres qui, actuellement, se détériorent...

C'était pourtant si bien commencé... On a tenu le coup durant deux ans... puis rien... Les deux ans fatidiques...

● LA GLISSOIRE...

Il est probable que la glissoire opérera de nouveau, cet hiver, si l'on s'en tient aux décisions qui ont été prises à la dernière réunion du Conseil des Loisirs.

Il semble que les revenus de la glissoire seront plus contrôlés que l'année dernière.

● DES ANS, L'IRREPARABLE OUTRAGE...!

Le célèbre poteau qui orne l'angle des rues du Pont, St-Ignace et St-Pierre a vu dernièrement sa base grugée non par le temps mais par le ciseau...

Ainsi râpé, il acquerra la noblesse qui se dégage des vieilles choses, ce parfum d'antiquité qui fait chaud au cœur en rappelant de dures mais glorieuses batailles.

● ET LES AUTRES...?

Nous constatons avec plaisir que le Conseil des Loisirs et la Palestre régionale ont répondu à l'appel que nous lançions la semaine dernière, en vue de connaître l'opinion des divers mouvements au sujet du futur Centre Culturel.

Nos pages sont ouvertes à ceux qui ne l'ont pas encore fait...

Gaston BOUCHER



BRIGADES SCOLAIRES — A l'école St-Thomas comme dans toutes les écoles de la ville, avaient lieu cette semaine, les promesses officielles des brigadiers et des brigadières. Entourés de la brigade de l'école St-Thomas, nous pouvons voir sur la première rangée de gauche à droite, M. Lucien Blais, président du Cyclo-

tourisme; M. Laurent Couillard, chef de police; Mère Directrice de l'école, M. B. Goulet du Ministère des Transports et M. Henri Miville-Deschênes de C.K.B.M. D'autres photos de promesses de brigadiers paraîtront dans nos prochaines éditions.

(Photo "Le Courrier" — G.B.)

Questions du Concile étudiées à Montmagny

Dans chacune des paroisses de Montmagny, des causeries sur "La morale conjugale" et sur "La Vocation des époux" et "La Spiritualité conjugale" seront données aux époux et aux épouses de Montmagny.

Ces questions, comme tout le monde le sait, sont actuellement à l'étude au Concile Vatican II.

A St-Thomas, ces causeries auront lieu le soir à 8h. à l'église, les 6, 17 et 18 novembre 1964.

A St-Mathieu, ces causeries auront lieu, la semaine suivante, soit les 24, 25 et 26 novembre 1964.

Etant avertis à l'avance, tous les époux et épouses de Montmagny, seront ainsi en mesure de se réserver ces trois soirs importants, en vue de participer à l'exposé de ces problèmes concernant la vie du foyer chrétien.

M. le Chan. C. Dumais, M. l'abbé C. Castonguay, et Son Exc. Mgr. J.M. Fortier donneront chacun une causerie.

De plus amples informations vous seront communiquées dans les journaux locaux, la semaine prochaine.

Service médical d'urgence
Syntonisez C.K.B.M.

LA SEMAINE
ORLANE DE PARIS
A LA
Pharmacie Bergeron
50 rue St-Jean-Baptiste MONTMAGNY



Vos conseillères:

Mlles M. Irish et T. Michon de la maison Orlane de Paris seront à notre comptoir du 10 au 14 novembre inclusivement.

pour vous conseiller sur tout problème concernant le maquillage et les soins de beauté. Nous invitons toutes les dames et demoiselles à venir profiter de leurs conseils.

Vous vêtir c'est bien... mais vous vêtir à la
Mercerie Chez Georges c'est encore mieux
42, rue St-Jean Baptiste Habits sur mesure Semi-Ready et Lombardi Tél.: 248-0215



Rembourrage
Réparation de meubles de tous genres
Manufacturier de meubles sur commande
Salle d'échantillon ouverte tout les soirs
Les Ateliers Mercier Enr.
82, Ste-Brigitte Tél.: 248-3535 Montmagny

Sets de Salon, fauteuils, Provincial Italien, Provincial Français, Colonial, Moderne,

EDITORIAL

La liberté de la presse et... des journalistes

Les incidents qui ont surgi et qui surgissent encore à la suite de la visite royale du 10 octobre, placent en pleine lumière le problème de la liberté de la presse dans la province de Québec. Les récentes déclarations du procureur général, Claude Wagner au sujet de l'attitude qu'a prise un quotidien de Québec à l'égard de ses journalistes, a créé un émoi dont les répercussions ne sont pas près de s'éteindre.

Sous le régime duplessiste, la presse quotidienne et hebdomadaire, à peu d'exceptions près, était réduite à une servilité qui nous paraît inadmissible en 1964. Nous pouvons même affirmer que cet à-plat-ventrisme fut l'un des principaux facteurs qui assura la trop longue continuité de ce régime corrompu. Puis vint l'avènement du gouvernement Lesage et surtout la naissance du **Nouveau-Journal** qui, malgré ses heurs et malheurs, sonna véritablement l'heure du réveil de la presse québécoise. Inconsciemment ou non, volontairement ou non, tous les journalistes, tous les propriétaires de journaux furent influencés par ce mode nouveau et frane de présenter la nouvelle et de commenter l'événement. Petit à petit, nos journaux sortaient de leur routine, forçaient les hommes publics, les gouvernements à expliquer les raisons de leur faits et gestes, bref, prenaient conscience de leur rôle et de leur influence. Loin de se plaindre de cette nouvelle orientation de la presse, le public a pris goût peu à peu à l'information complète qui le forçait à penser et à tirer lui-même ses propres conclusions.

Puis vint ce 10 octobre 1964. A court de bons émissaires pour expliquer les événements de cette triste journée, on est tombé à bride abattue sur la presse et partant, sur les journalistes... La presse responsable des répressions brutales; la presse responsable de l'accueil froid réservé par la population à la souveraine, la presse responsable de tout... mais qui avait néanmoins signalé aux gouvernements l'inopportunité d'une telle visite. On se souvient pour

les avoir lus et entendus des palabres et discussions enflammées qui ont suivi.

Les esprits commençaient à s'apaiser, lorsque le "Devoir" publie dans son édition du 31 octobre, le texte de la nouvelle "orientation" qu'un quodition de Québec, entendait donner à ses journalistes. Ce fut un tollé général. Même ceux qui avait vertement blâmé la presse à l'occasion de la visite de la reine, se sont élevés contre un tel procédé. Jamais, de l'avis de plusieurs, au temps le plus obscur du duplessisme, il ne s'était trouvé un journal pour affirmer aussi ouvertement le droit de la direction à choisir dans l'information et de l'orienter. Du coup, on a foulé au pied un des principes fondamentaux du journalisme, à savoir que "le commentaire est libre, mais que les faits sont sacrés".

Devant ce mépris du droit des citoyens à l'information totale et véridique, le procureur général Claude Wagner s'est élevé avec force en affirmant carrément que "la censure de la presse est une forme d'extrémisme et que des directives dans ce sens-là ouvrent la porte à d'éventuelles et graves atteintes à la liberté de la presse". Bien plus, M. Wagner affirme "qu'il préfère une presse libre, même si elle peut verser dans l'excès de liberté, à une presse qui pourrait être orientée..." Ces paroles ne souffrent pas d'interprétation. Elles sont claires et précises.

A la suite de tous ces événements et dans cet état d'esprit, quelle idée se fait de la liberté du journaliste, le public lecteur d'un hebdomadaire? Bien peu exacte, la plupart du temps. Les sujets traités, les commentaires émis ne se situent pas sur le même plan que ceux des grands quotidiens. Ils ont je ne sais quoi d'intime et de restreint; ils concernent une collectivité précise, ils traitent de problèmes particuliers. Ici encore, "le commentaire est libre mais les faits sont sacrés."

Je ne puis m'empêcher de sourire lorsque je vois des gens qui s'imaginent que le journaliste est un ogre qu'il faut fuir, un

"méchant" prêt à toutes les dénonciations, une girouette soumise à toutes les pressions ouvertes ou occultes que l'on peut imaginer ou ce qui est pis encore, un homme que l'on peut acheter en y mettant le prix... Cette mentalité, cette manière de penser ne nous est pas étrangère, elle existe dans notre ville... Nous l'affrontons sous toutes ses formes, chaque semaine...

Comme ses confrères des quotidiens, il est soumis à l'épreuve des "je n'ai pas été compris, les mots ont dépassé ma pensée, le texte est tendancieux, je n'ai jamais dit cela, j'ai été mal compris..." et toute la kyrielle des excuses et des prétextes qu'emploient certains hommes publics pour expliquer leurs erreurs ou leurs gaffes. Comme ses confrères également, le journaliste d'hebdo est souvent critiqué, sinon descendu, rarement en face, le plus souvent par en arrière. Par sa position, il se trouve une des meilleures cibles en ville pour le "placottage" et la calomnie...

La plupart du temps, le journaliste n'est pas directement intéressé aux faits qu'il commente. Mais il le fait par devoir d'abord, ensuite pour rendre service, éclairer et diriger ses lecteurs. Par exemple, qu'importe personnellement au journaliste que le futur Centre culturel soit construit de telle ou telle manière, à tel ou tel endroit? Absolument rien. Néanmoins, il soumet son idée qui n'est pas une vérité de foi mais peut néanmoins prévenir les erreurs et rendre service à la population. Humain, il est sujet à l'erreur, mais nul ne peut lui contester la liberté de s'exprimer puisque c'est là son droit de citoyen et sa profession.

Notre journal s'est acquis une réputation de franchise; elle est peut-être son plus beau fleuron puisqu'elle définit exactement sa raison d'être et son influence. C'est pourquoi, jouissant pleinement d'une entière liberté d'expression, il ne peut admettre que d'autres en soient privés.

Gaston BOUCHER

LA BOITE A LETTRES

Pour un gymnase dans le Centre Culturel

M. Gaston Boucher,
LE COURRIER,
Montmagny.

M. le rédacteur,

Pour faire suite à votre éditorial paru dans ce même journal jeudi dernier, il me fait plaisir d'apporter mes suggestions.

Je crois, et je suis convaincu que le Centre Culturel ne sera pas complet s'il n'y a pas de gymnase, où la jeunesse pourrait pratiquer tous les sports intérieurs, tel que gymnastique, culture physique, judo, boxe, lutte, lever de poids etc.

Il est bon, c'est certain qu'il y ait dans tout cela un aspect culturel, mais il est de grande importance qu'il soit aussi créatif pour attirer la jeunesse. Je crois que le sport est très efficace pour eux.

Il y a à Montmagny des talents qui se gaspillent à cause du manque de sports et de locaux pour les pratiquer. Il y a sans doute des talents qui ne manquent que d'être développés et qui pourraient faire honneur à notre ville à l'étranger. Pour cela, il faut donner la chance à la jeunesse de se faire valoir.

En ayant des moniteurs consciencieux pour différents sports nous aiderions considérablement

la bonne marche du Centre Culturel.

Nous, de la Palestre Régionale, nous avons toutes les difficultés à se trouver un local pour entraîner nos boxeurs. Nous avons les mêmes difficultés lorsqu'il s'agit de trouver une salle de compétitions. Je trouve que les gars ne sont pas assez encouragés à pratiquer les sports. C'est à nous d'aller au devant de la jeunesse, de l'orienter selon ses aptitudes vers le sport qui formera notre génération. C'est triste de voir tout ce temps perdu qui ne peut se rattraper. Tout de

même, il faut se consoler, car il n'est jamais trop tard pour bien faire.

En considérant tout ceci, je crois que c'est d'une importance capitale pour occuper les jeunes. Par le fait même il y aurait peut-être moins de délinquants. Vous savez ceci: "Un esprit sain, dans un corps sain".

En procédant ainsi, nous contribuerons à l'épanouissement de nos jeunes; épanouissement autant physique que moral.

Réjean LEVESQUE,
Palestre Régionale,
Montmagny.

Conseil diocésain de J.R.C.

A La Pocatière, le 25 octobre dernier, se tenait le conseil diocésain, de la Jeunesse Rurale Catholique.

A ce conseil, le président, la présidente, le trésorier et l'aumônier de chaque paroisse étaient invités.

Neuf paroisses étaient représentées au Conseil (sur onze paroisses fondées et suit en fondation).

La journée s'est déroulée dans la plus franche amitié, renforçant les liens qui existaient déjà depuis les camps d'été!

Mais le grand succès du conseil, c'est que chaque délégué de paroisse a découvert que le conseil diocésain était aussi responsable que l'équipe diocésaine devant l'orientation et l'expansion du mouvement dans le diocèse!

Les délégués n'ont pas oublié qu'ils demeuraient des responsables locaux, mais ils ont vraiment saisi qu'ils étaient solidaires dans la réalisation des divers genres d'activités du mouvement.

Marcelle Deroy,

Ecole Beaubien (garçons)

ECOLE BEAUBIEN
TABLEAU D'HONNEUR
(septembre et octobre)

7. A : Jean Eoulinger; Henri Paradis; Gilbert Laprise; Marc Pelletier; Patrice Dionne.
7. B : Jacques Jalbert, Gaétan Gaudreau; Raynald LePage; Pierre Coulombe; Alain Gaumond; Gérald Boulet.
6. A : Serge Gaudreau; R. Morissette; Marcel Vallée; Mario Blanchet; Richard Biron.
6. B : François Belisle; P. Clavet; Richard Martin; Richard Laberge; N. Ouellet.
5. A : Alain Bouffard; Gaston Buteau; Alain Roy; Pierre Mercier; Gilles Joubert.
5. B : Michel Clavet; Sylvain Dionne; Ray. Leblanc; Sylv. Chabot; Ray. Coulombe.
5. C : J.-L. Deschamps; J.-Ls Boulet; Gaston Breton; Paul Pelletier; Bruno Bard.
4. A : Charles Paradis; Michel Alarcon; Marc Proulx; Raymond Talbot; R. Talbot.
4. B : Pierre Coulombe; Jean Mailloux; Pierre Seto; Yvan Legendre; J.-Frs Couture.
- 3ième: Yvon J. Gaudreau; Michel Lemieux; Yvan A. Gaudreau; Mario Al-

bert; Yvan Gaumond,
Mme A. CLAVET
Inst. Ecole Beaubien.

LE COURRIER Montmagny-L'Islet

Droit et Justice



Directeur-gérant MAURICE MARQUIS

Assistant directeur LOUISE MARQUIS

ADMINISTRATION DENISE MARQUIS

Service des nouvelles et rédaction GASTON BOUCHER

Photographe RENALD GAGNE

Publicité LUCIEN BLAIS

Imprimé par LES EDITIONS MARQUIS LTD

Route Trans-Canada

Montmagny, Tél.: 248-0737

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Abonnement:

CANADA \$3.00 par année
ETATS-UNIS \$4.00 par année
Prix de l'exemplaire, 10 cents.

Souscription du Prêt d'Honneur lundi, le 9 novembre

"Lundi prochain, le 9 novembre, des étudiants se présenteront dans chaque foyer magnymontois afin de recueillir les souscriptions destinées au Prêt d'Honneur étudiant. Recevons-les avec toute notre générosité coutumière. En donnant généreusement au Prêt d'Honneur, nous aurons la conviction de faire oeuvre utile

pour l'avenir de nos jeunes". Ainsi s'exprimait M. Jacques Gaudreau, ex-président de la Société St-Jean-Baptiste et organisateur régional de la Campagne du Prêt d'Honneur pour l'année 1964. Outre M. Gaudreau, assistaient à cette conférence de presse qui marquait l'ouverture officielle de la campagne, Mme Léo Laberge, pré-

sidente de la S.S.J.B. locale, et M. Paul Dolan. Mme Laberge précisa que cette année, la souscription de porte en porte du Prêt d'Honneur, se ferait lundi soir prochain, le 9 novembre. "Chaque foyer sera visité, a déclaré Mme Laberge, et nous comptons sur la générosité de la population. La région de Montmagny pour

cette souscription comprend la Ville de Montmagny elle-même et toutes les paroisses du bas du comté y compris Notre-Dame du Rosaire. L'objectif pour cette année est de \$2330., dont \$1400. pour la seule ville de Montmagny. M. Paul Dolan donna ensuite quelques explications sur le système de Prêt d'Honneur. L'argent amassé sert plutôt de garantie à des prêts consentis aux étudiants par les Caisses Populaire. C'est que des prêts furent déjà consentis à cent

jeunes gens et à quarante-deux jeunes filles, depuis ce système établi en 1962. Déjà la somme de \$52,650 a été prêtée depuis le début du Prêt d'Honneur. M. Dolan déclara que le Prêt d'Honneur avait encore de l'argent disponible pour les étudiants dans le besoin et qu'il suffit d'en faire la demande. Bien que la campagne ait été fixée officiellement du 1er au 15 novembre le jour le plus important est celui de la souscription publique du 9 novembre.



LANCEMENT DU PRET D'HONNEUR — Mercredi matin avait lieu à l'hôtel-de-ville, une conférence de presse marquant le lancement officiel de la Campagne "64" du Prêt d'Honneur. Ci-dessus les principaux responsables de cette

campagne. De gauche à droite, Mme Léo Laberge, présidente de la S.S.J.B. locale, M. Jacques Gaudreau, responsable de la Campagne "64" pour Montmagny et la région et M. Michel Duchaine de C.K.B.M.

A.P.M. DU COUVENT

Le 14 octobre dernier, en la salle du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, avait lieu la première réunion de l'A.P.M. pour cette année. Un grand nombre de parents s'étaient fait un devoir d'y assister. On a même fait remarquer la présence de nouveaux visages, entre autres des papas, qui se faisaient rares l'an dernier. C'est donc à un auditoire intéressé que s'adresse M. Conrad Gaudreau, directeur général des Etudes. Après avoir présenté sommairement sa fonction, celui-ci nous éclaire sur les différentes sections du cours en particulier sur la classe préparatoire aux études supérieures, avec options, et sur celle des arts familiaux. Après cet exposé de M. Gaudreau, nous les parents, nous savons mieux où vont nos enfants.

membres par classe sont élus, en plus d'une titulaire, pour former le nouveau Conseil. Voici les résultats de l'élection: M. Léopold Lemieux, Mme Welle Walsh et S.S. Charles Maria ((11e année); M. Emmanuel Coulombe, Mme Paul Boulay et S.S. Louise Isabelle (10e); Mme Emile Corneau, M. Jean Marie Roy et Mlle Thérèse Proulx (9e); Mme Robert Cloutier, M. Louis Gaulin et S.S. Céline de. Suite à la page 15

Assemblée des Fermières

L'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières aura lieu, mardi le 10 novembre, exceptionnellement au **sou-bassement de l'église St-Thomas**, à 2h. p.m. Chaque fermière est priée d'être présente à cette réunion.

- Bagues de fiançailles
- Boutons de manchettes
- Radio transistors
- Jones — Montres
- Bijoux assortis
- Porte-feuilles
- Verre taillé
- Céramique
- Chapelets
- Trousses
- Etc.

LIQUIDATION

COMMENCANT A 9h. a.m.
MARDI LE 10 NOVEMBRE

TOUTE LA MARCHANDISE DE LA
Bijouterie Centrale
26, RUE DE LA GARE
doit être sacrifiée sans réserve

Aucune offre raisonnable refusée

IL FAUT ABSOLUMENT LIBERER LE LOCAL

PREMIERS ARRIVES — PREMIERS SERVIS

L'échevin Painchaud inquiet de l'apathie et de l'esprit d'individualisme

A la suite de l'adoption de la résolution demandant l'installation des usines Peugeot-Renault dans la région métropolitaine de Québec, l'échevin du quartier centre, M. Jean-Baptiste Painchaud émit quelques remarques intéressantes au sujet de la situation sociale, économique et industrielle qui prévaut actuellement à Montmagny, situation à laquelle faisait allusion, la semaine dernière, l'éditorial du "Courrier Montmagny-L'Islet".

"On entend parler d'industrialisation à Montmagny, de préciser M. Painchaud. Plusieurs facteurs influencent le progrès d'une ville, notamment l'électricité, le service d'eau, la vie sociale, les loisirs... Est-ce que Montmagny s'occupe suffisamment de ces choses qui sont nécessaires pour son Nadeau, n'aurait-il pas été, quitte à retarder cette révolution normale. J'en doute fort..."

M. Painchaud cita en exemple une réception qui réunissait récemment les amis de l'ex-échevin M. Raoul Nadeau. "Le plus bel hommage d'estime à rendre à M.

ception, de joindre l'utile à l'agréable et d'inviter un conférencier de marque qui aurait traité d'un sujet important et utile à l'évolution de Montmagny? Et ici, je pense, de préciser M. Painchaud, que des experts dans le problème des loisirs, tel que le Père de La Sablonnière ou l'abbé Ronald Landry du Foyer-Patro de Rivière-du-Loup pourraient nous faire profiter de leur expérience dans ce domaine. Je ne nomme que ceux-ci qui me viennent à l'idée, mais combien d'autres pourraient aussi nous être utiles en différentes occasions? Et je suis sûr, de préciser M. Painchaud, que M. Nadeau aurait été fier d'être l'occasion d'une telle rencontre... Cela n'aurait pas nui au succès de la soirée, mais lui aurait donné du poids et un sens plus sérieux.

Citant ensuite un extrait de l'éditorial du "Courrier de Montmagny-L'Islet", M. Painchaud s'est dit inquiet du "marasme" qui semble se développer à Montmagny, marasme provoqué par l'esprit d'individualisme et d'a-

pathie. "Si Montmagny ne fait pas sa part, si Montmagny n'emboîte pas le pas, nous aurons à faire face à des difficultés sérieuses, et elles sont déjà commencées... conclut M. Painchaud.

IL NE FAUT PAS MELER...

Prenant la parole, M. le maire Collin, a déclaré "qu'il ne fallait pas mêler loisirs, vie sociale et industries... Personnellement, je ne vois pas le bien fondé d'une conférence à l'occasion d'une fête comme celle qui a été offerte à M. Nadeau..."

M. Collin s'est dit d'avis que le problème des loisirs était épineux, mais qu'actuellement, la Ville n'avait pas les moyens financiers de pourvoir à l'érection d'un centre de loisirs et qu'à son avis, il fallait mieux attendre que se réalise le projet d'annexion de la paroisse. "Ce n'est qu'à ce moment, a conclu M. Collin, que nous pourrions envisager de façon concrète et solide l'organisation des loisirs à Montmagny."

REMERCIEMENTS

M. et Mme Benoit Fournier et les membres de la famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messe, tributs floraux, affiliations, visites ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de Marc Fournier.

Ste-Lucie

NAISSANCE

Le mois dernier est née de M. et Mme Adrien Duquette une fille, Parrain et marraine M. et Mme Robert Allaire oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

Samedi le 24 octobre a été béni le mariage de M. Robert Allaire de Lac Frontière à Mlle Jeannine Labonté, fille de M. et Mme Félix Labonté de Ste. Lucie.

Samedi le 31 octobre a eu

lieu le mariage de M. Denis Labonté fils de M. Félix Labonté de Ste. Lucie avec Mlle Rachelle Guillemette de Tourville.

CHEZ LES FERMIERES

Le 19 octobre à 7 heures et demi, à la sacristie, avait lieu la réunion des membres du cercle des fermières. Il y a eu élection pour l'année 1965.

Mme Gédéon Bolduc a été réélue présidente.

Mme Maxime Couture fut à cette occasion, élue vice-présidente; Mme Roland Lachance, secrétaire; Mme Elói Lachance, bibliothécaire, Mmes Emile Couette, Honorius Gonthier et Alphonse Leclerc, conseillères.

COURS DE COUTURE

Au "Restaurant chez Paul Lemieux" du 6 au 16 octobre a eu lieu un cours de couture, donnée par une technicienne du gouvernement. Plusieurs dames et demoiselles ont assisté à ce cours. Félicitations.

Cap-St-Ignace

(Alberta Bergeron)

DECES

A Québec est décédé à l'âge de 49 ans Mme Thérèse Roy épouse de feu M. Evangéliste Delage. Son service eut lieu à St. Pascal de Québec et un libéra fut chanté à Cap St. Ignace où eut lieu son inhumation.

Outre ses enfants la défunte laisse ses frères et soeurs, ses beaux-frères, ses belles-soeurs M. et Mme Ovide Gibeault née O. Delage de Millbury E.U., M. et Mme Ulric Laperte née S. Monne Delage de Moosup E.U., Mme Madeleine B. Delage de Californie, Mme Anatole Delage de Québec et plusieurs neveux et nièces dont le Rév. P. Fernand Delage P.M.E. de la ville de Montréal.

VISITEURS

M. et Mme Raymond Mercier d'Ottawa sont venus visiter

leurs parents M. et Mme Joseph Mercier.

Mlle Béatrice Poirier de la ville de Montréal a passé quelques jours chez sa soeur Mme Joseph Mercier.

PERRUQUES Toupets - Tress

Pour dames et messieurs, en cheveux naturels, sur mesures et entièrement faits à la main.

Salon Adrien de Paris

Tél.: 522-8019

2571 Ménard, Ste-Foy,

Atelier: 527-6516

QUEBEC

IMPRIMERIE BERNIER LIBRAIRIE & FILS ENR.

Imprimés de luxe et commercial
Faire-parts — Cartes de souhaits
Chèques — Enveloppes — Lettres
Facture — Etats de comptes —
Calendriers — Articles de réclame



Ameublement de bureau et accessoires — Livres de comptabilité — Classeurs — Papeteries — Machines à additionner — Clavigraphes — Caisseries enregistreuses — Coffres-forts — Locatin et réparation.

IMPRIMERIE

Tél.: 248-1105

Rés.: 248-2311

CASIER 327

MONTMAGNY

LIBRAIRIE

Tél.: 248-1105

Rés.: 248-2652

A.P.M. Bon-Conseil

Vendredi, le 16 octobre dernier avait lieu à l'école du Bon Conseil la première réunion de l'A.P.M. sous la présidence de M. Clément Fournier.

Le président sortant de charge a fait part à l'assistance du chemin parcouru par l'A.P.M. depuis sa fondation et suggéra quelques nouvelles formules pour rendre les discussions plus intéressantes et partant plus efficaces. Selon ce dernier, les sujets à traiter devraient être des plus réalistes et des plus discutés par les organismes qui s'occupent d'éducation. L'assemblée posa quelques questions relatives aux projets soumis, et tous en sont venus à la conclusion que les idées suggérées par le président, telle la régionalisation aux stages des classes primaires, les maternelles, les costumes, les classes pour sous-doués, l'initiation aux arts et à la musique, l'agriculture d'aujourd'hui etc.

Les quelque 40 parents qui n'ont pas craint de se déplacer pour la bonne cause ont été priés de se choisir un nouveau conseil pour la prochaine année. Ont été élus, M. Léandrus Langlois, président; Mme Robert Bernatchez, vice-présidente; M. Clément Fournier, secrétaire; Trésorier M. Réal Paradis; Mme Roger Tétu, Mme Paul-Emile Nicole, Mme Paul Morin, Mlle Thérèse Gélinas et M. Marcel Gaulin, conseillers.

L'exécutif est ensuite présenté à l'assistance par l'ancien président. Le président élu fait part à l'assemblée de la poli-

tique qu'il entend suivre et se déclare prêt à donner ce qui lui reste de loisirs pour continuer à faire progresser l'A.P.M. Mme Roland Nicole propose ensuite que l'A.P.M. fasse parvenir un témoignage de sympathies à l'endroit de M. et Mme Clément Fournier.

Un succulent buffet termina cette première assemblée de l'A.P.M. de l'école du Bon-Conseil.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession... Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

47, rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-2960 — C.P. 1033

MONTMAGNY, Qué.

SUN LIFE DU CANADA



parmi les meilleurs biscuits
LES BISCUITS MONTMAGNY
sont encore
LES MEILLEURS
BISCUITS MONTMAGNY INC
MONTMAGNY, QUEBEC

IMPORTANT

N'oubliez pas, DE REMPLACER VOTRE PRÉSENT MATELAS PAR UN...

BLUE RIBBON



LE MEILLEUR AU MONDE!



Toujours là — avec de l'argent... pour décorer votre maison ou pour toute autre raison valable.

\$5000 à \$5,00000

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

240 succursales d'un océan à l'autre

NF-44-52P

51, St-Jean-Baptiste,

Montmagny

Tél.: 248-1375

St-Jean-Port-Joli

Les nouvelles du «Faubourg»

J.-Guy Toussaint

Un édifice fédéral sur la rue Verreault

Une importante décision a été prise lundi le 2 novembre lors de l'assemblée régulière du Conseil municipal concernant la construction d'un Bureau de Poste à St-Jean-Port-Joli.

On sait que depuis près d'un an, le ministère des Travaux Publics à Ottawa cherche à acquérir un terrain dans le centre du village pour construire un Edifice Fédéral au Bureau de Poste, le local actuel étant devenu trop petit.

Le Gouvernement Fédéral avait demandé à la Municipalité de lui vendre son terrain (autrefois la propriété

de M. Georges Gagnon), mais les dimensions ayant été jugées trop petites, il leur fallait acquérir de la Fabrique une partie du terrain adjacent à celui-ci. Or, la Fabrique ayant été informée de cette demande a accepté à une réunion des marguilliers et des francs-tenanciers de céder son terrain mais à condition que le Conseil lui rend le terrain où est située l'actuelle "salle Municipale" et une partie de terrain égale à celle cédée dont le conseil a présentement la jouissance en face du terrain qu'elle veut vendre.

Le Conseil avait donc une double décision à prendre, vendre son terrain, et accepter les conditions de la Fabrique.

La proposition à cet effet a été longuement discutée, expliquée et combattue à la table du conseil. Les conseillers ont finalement pris la décision d'accepter cette proposition sur un vote de cinq contre un.

Il reste maintenant au Gouvernement Fédéral de compléter l'entente et à signer contrat avec la Fabrique d'une part et la Corporation Municipale d'autre part.

Serait-il possible que cette importante construction commence dès cet automne? On fait l'espérer. On aurait plus alors qu'à attendre la démolition de la vieille Salle Municipale, ce qui devra se faire avant le 1er novembre 1965.

Stage national de la J.R.C. à St-J.-Port-Joli

Les jeunes de la J.R.C. du diocèse sont très heureux de se préparer à accueillir plus de 15 jeunes des diocèses de Québec, de Chicoutimi, de Trois-Rivières, de Nicolet et de Rimouski. Pour un stage national des chefs de chaque paroisse.

Ce Grand Stage de tous les responsables de J.R.C., se tiendra à St-Jean-Port-Joli, à l'Auberge du Faubourg les 13-14-15 novembre. Le stage commencera donc, le vendredi soir, vers 9h., pour se terminer le dimanche

après-midi vers 4h.

Durant cet e fin de semaine, gars et filles de la J.R.C. étudieront, comment ils doivent être attentifs à toute la vie du milieu rural: travail, loisirs, vie sentimentale, économie, éducation populaire etc...

Ils s'arrêteront également sur les actions déjà réalisées et redécouvrir comment ils sont capables, même à l'âge de 45 ou 25 ans, de remplir vraiment leur responsabilité dans leur milieu.

QUILLES

Résultats du 27 octobre 1964

En première position G. Pelletier et Fils1369 P.H.S.: Monique Pelletier: 145 P.H.T.: Monique Pelletier: 361

En deuxième position Toussaint et Frères Ltée. 1351 P.H.S.: Carmelle Boucher: 120 P.H.T.: Carmelle Boucher: 297

En troisième position Au Chaperon Rouge.....1235 P.H.S.: Réjeanne Fèvre: 124 P.H.T.: Réjeanne Fèvre: 286

En quatrième position Au Chaperon Rouge.....1235 P.H.S.: Yvette Dubé et Pierrette Chouinard: 90 P.H.T.: P. Chouinard: ...248 P.H.S. de la semaine: Monique Pelletier avec 145 P.H.T. de la semaine: Monique Pelletier avec 361.

CARRIERES-ECOLES BARBIER ou COIFFURE DE DAMES Enseignement sur écran. Allocation de voyage et autres bénéfices. Trans-Canada Beauty Industries, Ltd Moncton, N.-B.



ONF A l'occasion de son 25e anniversaire l'Office national du film, Canada a le plaisir de vous inviter à un

GALA du CINÉMA CANADIEN

Centre Civique de Montmagny

le mercredi, 11 novembre 1964 à 8h. p.m.

Il s'agit d'un choix de films récents caractéristiques de la production qui a contribué à créer le prestige dont jouit l'ONF au Canada et à l'étranger.

Retenez vos billets gratuits par téléphone au numéro suivant: 248-2676.



ONF

Fête en l'honneur de M. l'abbé Georges Pelletier

Jeudi le 29 octobre, au Centre paroissial, lors d'une réunion régulière du cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Jean-Port-Joli dont M. l'abbé Georges Pelletier est aumônier, on a organisé une fête surprise pour souligner la quinzième année de vicariat de l'abbé Pelletier à St-Jean-Port-Joli.

La première surprise de l'aumônier fut sans doute de constater une très forte assistance à l'assemblée, et la seconde, non la moindre, d'entendre M. Jean-Paul Guimont rappeler les différentes étapes de ses quinze années de vicariat au sein de notre beau village.

En effet M. Guimont, au nom de l'assemblée, a voulu honorer l'abbé Pelletier en relatant les dates importantes de son ministère et les principales grandes réalisations de ce dernier.

Le jubilaire est arrivé à St-Jean-Port-Joli le 25 février de l'année 1949. Aussitôt installé, on le nomme aumônier des Lacordaire et Jeanne d'Arc. Le 13 mars à sa première réunion avec le cercle, il promet son entier dévouement à la cause de l'abstinence et malgré sa gêne du début, il s'en tire fort bien et tient toujours sa promesse.

Aux yeux de certains, l'abbé Pelletier passe pour un homme "obstiné". Disons plutôt qu'il est un homme de volonté et qu'il a su réussir les nombreux projets qu'il avait entrepris. Soulignons seulement le char allégorique (1950) de St-Jean-Port-Joli à Québec pour l'année "Santé"; en 1953, le congrès diocésain des Lacordaire à St-Jean-Port-Joli; l'arche du congrès en 1953 également; l'arche du Domaine (1964) et versions nous bientôt un Centre d'Accueil au Domaine de Gaspe? M. le vicaire a aussi organisé des pèlerinages à Ste-Anne de Beauré, à Notre-Dame-du-Cap. Il a aidé de nombreux alcooliques en faisant avec eux un pèlerinage à Domremy. Il a malgré certaines difficultés grandement contribué à doubler les membres du cercle Lacordaire. M. l'abbé Pelletier a organisé le mouvement Guide à St-Jean-Port-Joli. On doit noter primordialement que M. l'abbé se dévoue depuis quinze ans au bien moral et spirituel des paroissiens de St-Jean-Port-Joli. Notre vicaire sait transmettre à son entourage tout son dynamisme et son idéal chrétien.

L'abbé Georges Pelletier a donné tout son être à Saint-Jean-Port-Joli, son peu d'argent, sa santé et une partie de sa vie. Notre vicaire a ralenti un peu ses activités depuis 1954 lorsqu'il fit un long séjour

à l'hôpital. Au nom des Lacordaire et de tous les groupes et associations de Saint-Jean-Port-Joli, de tous les paroissiens, un cordial merci pour tant de générosité de votre part.

Nous tenons à souligner toute l'importance de votre rôle dans notre milieu. Votre valeur morale et intellectuelle auxquelles vous avez voulu donner plus de relief en suivant des cours de personnalité, font de vous un vicaire que Saint-Jean n'oubliera pas de si tôt.

M. Guimont a terminé son allocution par ces mots que chacun des paroissiens voudrait faire siens: Merci M. le vicaire pour votre collaboration, merci pour votre dévouement. Permettez que nous unissions nos coeurs pour vous offrir une gerbe de ces fleurs qui symbolisent bien modestement notre grande reconnaissance.

Après que M. Raymond St-Pierre lui eut remis un présent au nom de l'assemblée, M. le vicaire remercia les organisateurs de cette fête surprise et tous ses participants. Il a aussi souligné son amour pour le Cercle Lacordaire, sa reconnaissance pour la collaboration et la compréhension des membres. Il a voulu aussi rendre hommage aux pionniers du cercle, à ceux du début, ainsi qu'à M. le curé Fleury qui a su l'aider en temps opportun. Après avoir souhaité la bienvenue à notre nouveau curé, l'abbé Morneau, qu'il voit comme un collaborateur, il a rappelé la confiance qu'il a dans la jeunesse: "Les bonnes gens ne peuvent plus dormir, a-t-il dit, il faut veiller et travailler. Je vois les jeunes, j'ai confiance en eux, et les plus vieux ont le DEVOIR de les aider à réaliser leur idéal." En terminant, M. le vicaire a de nouveau assuré les Lacordaire et les autres groupes de son entier dévouement aussi longtemps qu'il en sera capable.

M. l'abbé Morneau a donné le mot de la fin en rappelant (Suite à la page quinze)

Superior PROPANE CHAUFFE VOTRE MAISON automagiquement



Le propane est le combustible moderne pour le chauffage domestique. Il est sûr, propre, fiable et économique. Qu'importe si votre maison est petite ou grande, il existe un système de chauffage domestique Superior Propane qu'il vous faut. Appelez ou voyez aujourd'hui même votre représentant Superior. Demandez-lui de faire une ETUDE GRATUITE DE VOS BESOINS DE CHAUFFAGE qui peut vous représenter des économies chaque jour de l'année.

Superior PROPANE LTD.

Route Rurale No 1, Montmagny, P.Q., Tél.: 248-1771

POUR LE CHAUFFAGE, LA CUISSON, LE SÈCHAGE, SUPERIOR EST AUTOMAGIQUEMENT CE QUE VOUS AVEZ DE MIEUX!

FIANCES DE NOEL

Venez voir notre collection de Bagues à Diamants que nous venons de recevoir. — Modèles exclusifs.



Un spécial vous sera donné à cette occasion. N'attendez pas à la dernière minute.



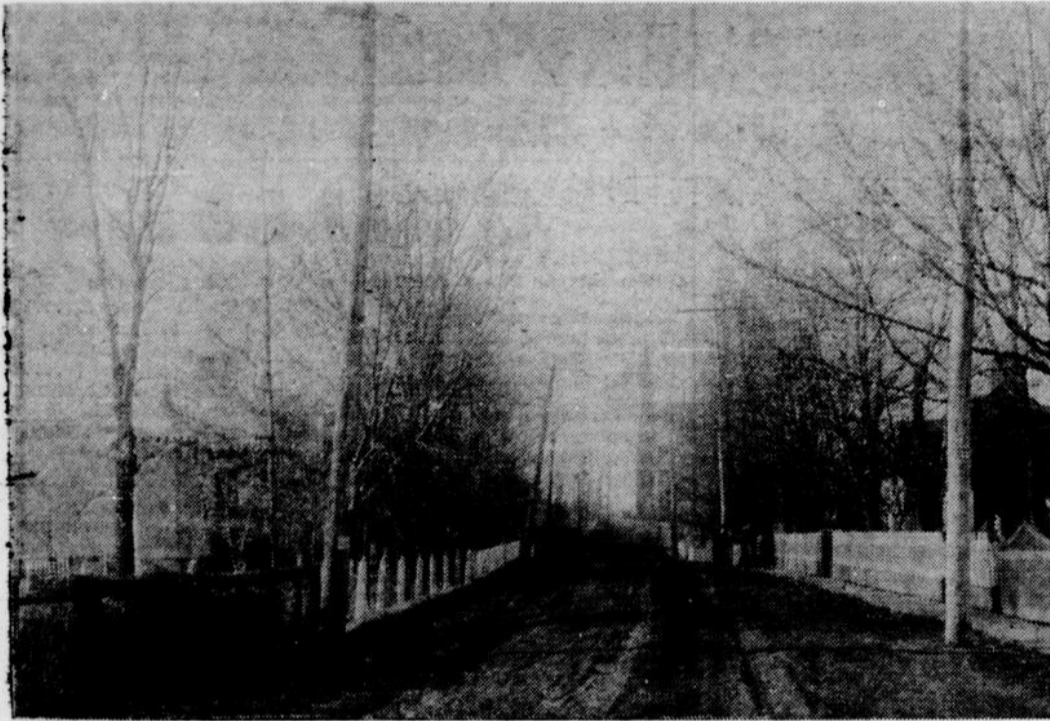
BIJOUTERIE RAYMOND ENR.

61 St-Jean-Baptiste Tél.: 248-3492 MONTMAGNY

Courrier de L'Islet

(Clermont Poitras)

L'Islet... c'était tout ça!



L'Islet c'était tout ça.
Photos anciennes,
Photos rares,
Que l'on garde précieusement au fond d'un tiroir.
L'Islet sur mer,
il y a 60 ans.

Le Chemin du Roy.
Il fut tracé en 1713 par Pierre Robineau sieur de Bécancour.
On peut juger de la vieillesse de cette photo si l'on voit ces dames en robes longues, là sur le trottoirs, en face du convent.
Clermont POITRAS

FAITS DIVERS

DECES

Le 27 octobre est décédé à l'âge de 50 ans M. Osias Boulet, époux de Marie-Louise St-Pierre, le service a eu lieu vendredi le 30 en l'église de L'Islet sur mer, la direction des funérailles était confié à la Maison Kirouack et fils de L'Isletville. Nos sympathies à la famille.

MARIAGE

M. Jean-Paul Lamarre (médecin à Chibougamo), fils de M. et Mme Roméo

Lamarre capt. de L'Islet sur mer à Mlle Henriette Simard (sec.) fille de M. et Mme Edmond Simard de Chibougamo.

Nos meilleurs vœux.

Part de Dieu de dimanche dernier a rapporté la jolie somme de \$364.20. Merci aux généreux donateurs.

Jeudi soir en la salle du collège aura lieu la première assemblée des parents maîtres.

Lors du tirage de la pré-

sentation des automobiles Météor 65 au garage Blais de Lévis, Mlle Jeanne-Mance Poitras a été l'heureuse gagnante d'un radio réveil automatique de marque Philco.

Nos félicitations.

SUCCES

Le Fan-Club organisé par les Gais Tourbillons, dimanche le 1er novembre à la salle le Sombrero a remporté un vif succès. De la belle camaraderie, de la danse folklorique et moderne des jeux, il y avait tout pour amuser les teen-agers.

Surveillez bien les annonces futures, car il y aura d'autre Fan-Club du dimanche.

Les Gais Tourbillons vous remercient et vous disent bienvenue.

N'oubliez pas les amis, si vous voulez bien vous amuser, suivez les Gais Tourbillons.

PENSEE

Il est facile à Dieu de raccommoder un coeur brisé, à condition qu'on lui en donne tous les morceaux.



Jeu. - Sam. - Dim.
5 - 7 - 8 nov.

APRES LUI LE DELUGE
FRED MACMURRAY — NANCY OLSON

aussi

LE MONDE S'ECROULE
WALTER PIGEON — JOAN FONTAINE

qualité et économie

BRANVIN

SHERRY ET PORTO CANADIENS

En vente dans tous les magasins de la R.A.Q.



JORDAN BRANVIN

Vin Blanc

SHERRY CANADIEN

Produit de JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD. MONTRÉAL-(QUÉBEC)

Le Plein Emploi

Voici les offres d'emploi pour cette semaine :

Des vérificateurs d'assurance, chômage possédant une 11e année avec 4 ans d'expérience en comptabilité ou vérification. Il existe des positions dans dix-huit importantes villes de la Province.

La Compagnie Québec Cartier Mining a un besoin urgent d'hommes expérimentés en mécanique Diesel, machinistes, mécaniciens de maintenance, de soudeurs et d'électriciens.

Des bûcherons pour les compagnies Can. Int. Paper, Québec North Shore, Anglo Pulp, Murdock et du côté américain.

Des apprentis électriciens pour une entreprise d'utilité publique dans la région.

Un boulanger.

Un contre-maître dans un atelier (machine shop).

Deux modeleurs sur bois.

Des électriciens et pipefitters pour Sept-Îles et Pointe Noire

Des techniciens en ajustage mécanique et un électricien dans une usine de Montmagny.

Des bonnes pour service domestique à Montmagny et Québec.

Une aide-familiale pour une maison privée de Toronto. L'employeur accepterait une jeune fille désireuse d'apprendre l'anglais.

Une ménagère de presbytère pour une localité du comté de L'Islet.

Une aide-garde malade pour un hôpital privé.

Des infirmières licenciées et des garde-malades auxiliaires pour différents hôpitaux de la Province.

Une secrétaire expérimentée avec bonne connaissance en comptabilité.

Nous avons un urgent besoin de couturières expérimentées pour une industrie locale. Toute personne intéressée est priée de communiquer immédiatement avec notre bureau. Nous avons également une liste d'emplois dans un grand nombre de métiers administratifs et professionnels dans

divers centres de la Province de Québec.

AUX EMPLOYEURS

Nous avons en filière les applications suivantes :

Un comptable bilingue, d'âge moyen, possédant une vingtaine d'années d'expérience.

Un jeune homme intéressé à faire du travail de bureau ou de comptabilité par les soirs.

Une technicienne en enseignement ménager disponible comme professeur de couture ou d'arts domestiques.

Une femme mariée est intéressée à faire du ménage dans des bureaux de préférence.

(Suite à la page 14)



Fermier ?

Dans ce cas, vous avez tout intérêt à vous renseigner sur la police Sun Life qui s'occupera de toute hypothèque que vous laisserez sur la ferme et de toute dette qui, à votre décès, pourra encore grever votre outillage et votre bétail. Vous pouvez aussi songer à une pension de retraite. Communiquez donc avec moi sans délai.

René Adam

L'ISLET — Tél.: 247-5124
SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET MONTMAGNY

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURES GLIDEN
ISOLATION

JOS. PROULX

MONTMAGNY. L'ISLETVILLE.
4, rue du Peuple — Tél.: 248-1722 — Tél.: 247-5262



PLUS DE CHALEUR

pour votre argent

avec le service gratuit de WHITE ROSE pour l'entretien périodique des brûleurs et des fournaies. Plan budgétaire, système automatique de livraison, service de 24 heures, semaine et dimanche, financement de chauffage, etc.

LEONARD CHABOT

Distributeur d'huile et gaz White Rose

47, rue St-Pierre Tél.: 248-1071 MONTMAGNY

LE GIN

de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR



DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son
BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

DONNEZ-LEUR LA CHANCE



PRÊT D'HONNEUR
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
1^{er} au 15 NOVEMBRE



UNE CAVALIERE... un cheval qui a nom "Furie", des avions volant à basse altitude, des journalistes à l'affût de la monture et des avions... Que faut-

il de plus pour illustrer la fin de l'exercice "La Corriveau" qui a émerveillé plusieurs magnymontois mercredi dernier...? (Photo "Le Courrier" — G.B.)

Manoeuvres militaires d'envergure

QUEBEC — Environ 200 parachutistes du 3ième bataillon du Royal 22e Régiment ont sauté tôt hier matin près de l'aéroport de Montmagny marquant le début des manoeuvres d'automne dans la région militaire du Québec.

L'exercice "La Corriveau" dirigé par le lieutenant-colonel André Garneau simule des aéroportées à une certaine de sa garnison.

Trois avions de l'Armée de l'air du type C-119 (boite volante) ont été nolisés pour laisser tomber du ciel ces 200 diables rouges ainsi que

leur matériel militaire.

Quelques membres de la 2ième ambulance du campagne et de la 6ième escadron des transmissions participent également à l'opération.

La mission des paras, commandé par le major Ro-

nald Michaud, était de déloger l'ennemi et de libérer l'aéroport de Montmagny afin de continuer l'avance des troupes d'après le plan de l'opération tracé.

L'opération "La Corriveau" a une durée de 24 heures.

St-Eugène

Mme Gérard-W. Thibault

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 24 octobre est née à M. et Mme Jean-Paul Lemieux née Nicole DeLadurantaye, une fille baptisée le 25 octobre à St-Eugène sous le prénom de Lucie.

Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Lemieux, grands-

parents de l'enfant.

MARIAGE

Récemment, M. Claude Caouette, marin, fils de M. Zéphirin Caouette et de dame Yvonne Bernier unissait sa destinée à Mlle Micheline Duggan infirmière, fille de M. et Mme Léo Duggan de la paroisse de St-Malo.

Aux nouveaux époux, nous réitérons nos meilleurs voeux de bonheur.

DONNEUR LA CHANCE

La grande campagne du Prêt d'Honneur aux étudiants de la Société Saint-Jean-Baptiste est en marche depuis le 1er novembre et se poursuivra jusqu'au 15 novembre. Que tous se donnent la main pour venir en aide aux étudiants particulièrement doués mais qui n'auraient pas eux-mêmes les moyens d'entreprendre ou de compléter des études supérieures.

La visite étudiante est annoncée pour le 9 novembre, VA. ET. VIENT

M. et Mme Edmond Normand et M. et Mme J.-Claude Marois de Montmagny, Mlle Eliane Bernier sont allés récemment à Sherbrooke visiter leur fille religieuse.

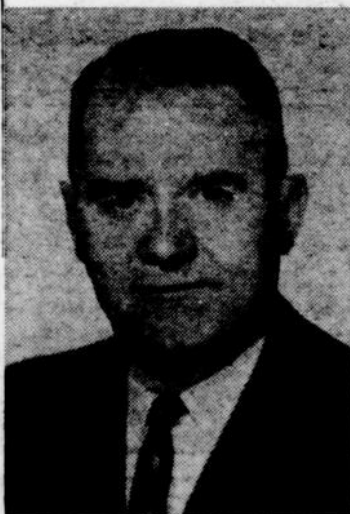
M. et Mme Guy Thibault et leurs enfants de Lauzon ont rendu visite à M. et Mme Edgar Lemieux.

M. et Mme Adrien Le Blanc et leurs enfants d'Arvida rendaient visite à des parents dimanche dernier.

Mlle Jeannine Caron nous quitte pour se rendre en Ontario.

PENSEE

Ne dites pas : "C'est impossible", dites "Je ne l'ai pas encore fait".



MAIRE-SUPPLEANT — M. Paul-Arthur Morin vient d'être nommé maire suppléant pour le prochain trimestre. Félicitations.

Assemblée des Filles d'Isabelle

L'assemblée mensuelle du Cercle Elise Blouin des Filles d'Isabelle aura lieu lundi, le 9 novembre à 8h. p.m. à la salle des Chevaliers de Colomb.

Prière à tous les membres de se rendre à cette réunion qui sera très intéressante.



ATTENTION

Vente et réparation

De machines à laver de toutes marques. Plusieurs pièces de réparation en mains.

S'adresser à

Louis-Marie Dubé

43, 3e Ave., Tél.: 248-3959

FULMIGATION TRAVAIL GARANTI DESTRUCTION complète de coquerelles, poux, punaises, silver fishes, larves, rats, souris, mulots.

Personnel spécialisé, machineries modernes.

Edifices publics — Maisons privées, etc.

— SERVICE JOUR ET NUIT —

Discrétion absolue.

FUMIGATION MONTMAGNY ENR.

B.P. 190

Tél.: 248-1341

MONTMAGNY

Tél.: 248-3411

Montmagny Chain Saws Reg'd

Roland Brulotte, prop.

Distributeur des Scies Canadien, McCulloch, Scies à chaîne, Stihl, Partner, Bècheuse Bolex, Cercluse McCulloch, Souffleur à neige, Partner et des souffleuses à neige "Ariens".

VENTE et SERVICE

Réparations de toutes marques.

154, rue St-Jean-Baptiste,

Montmagny.

Soumission acceptée pour la course d'eau de l'Hôtel-Dieu

Réunis en séance régulière, les membres du Conseil ont accordé lundi soir dernier, à M. Euchariste Côté, entrepreneur général de Lévis, le contrat pour la construction d'une conduite d'eau pour l'Hôtel-Dieu, suivant les plans et devis préparé par l'ingénieur Robert Després.

La soumission présentée par M. Côté s'élève à \$105,101.60. M. Côté qui était présent dans la salle au moment de l'acceptation de la soumission, s'est dit prêt à encour-

ager la main-d'oeuvre de Montmagny et de la région.

Le Conseil approuva en même temps l'achat de M. Roger Chabot, d'un camion Ford de 29,000 lbs pour la somme de \$7,468.19. Des soumissions avaient été demandées pour cet achat et le tout sera payable sur livraison.

Après avoir reçu diverses soumissions, le Conseil décida de louer de M. Paul Breton, un "grader" pour l'entretien des rues en hiver au coût de \$8.00 l'heure.

Location d'un édifice

Afin de faciliter la circulation au coin nord-est de la rue Taché et de la 3ième avenue, le Conseil a accepté de contribuer au déplacement du poteau de la Québec Power situé à cet endroit.

La Ville contribuera pour une somme d'environ \$345.

Au cours de la même séance, le Conseil décida la location au Ministère des Travaux Publics, de la maison situé au

9 de la rue Ste-Julie. Selon M. Collin, des offres de location de \$150, par mois ont été offertes au Ministère.

Téls. Bur.: 248-1072 C.P. 1179
Rés.: 248-1890

Robert Davehuy, II.L.
AVOCAT
63 St-J-Bapt., Montmagny
Edifice Allard



LAVAGE DE CHEMISES BLANCHES 15¢
AVEC \$1.00 DE NETTOYAGE
TIRAGE CHAQUE SEMAINE DE CINQ
PREUVES D'ACHAT
NETTOYEUR MONTMAGNY INC.
Tél.: 248-1414
Route Trans-Canada — MONTMAGNY

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX

- MEUBLES ET ACCESSOIRES
- CLAVIGRAPHES
- MACHINES A ADDITIONNER ■ CALCULATEURS
- CAISSES-ENREGISTREUSES ■ COFFRES-FORTS
- MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE
- MACHINES A POLYCOPIER ET A PHOTOCOPIER
- HORLOGES-ENREGISTREUSES, ETC.

Vente — Service — Location
Clavigraphes et machines à additionner.

J.-B. BUTEAU JR.

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX
2, rue Couillard Tél.: 248-1297 MONTMAGNY.

CARRIERE MONTMAGNY Inc.

LAURIN CARON, prés.

PIERRE concassée de tous genres

pour **BETON**

COURS

CHEMINS

DRAINAGES

POUSSIERE DE PIERRE

CAP ST-IGNACE Tél.: 246-5545 Rés.: 248-1842

ECONOMISEZ 20% de chauffage

En isolant votre sous-sol avec le fameux

STYROLITE

Egalement en mains: assortiment complet de panneaux décoratifs.

EDOUARD GENDREAU ENR.

Tél. bur.: 248-0845 — rés.: 248-0276

18, rue Louise, MONTMAGNY, Qué.

Spécialité: Réparation mécanique des moteurs à 2 et à 4 temps

LANGLOIS & FRERE ENR.

Rue St-Jean-Baptiste

Montmagny

Tél.: 248-3276

Vendeur des scies à chaîne: Pioneer, Homelite, Remington et Solo

Des tondeuses à gazon Toro et Lawn-Boy

Des souffleuses Snow-Bird, Ski-Doo Bombardier

Distributeur des moteurs Brigg Stratton, Clynton et Lozon

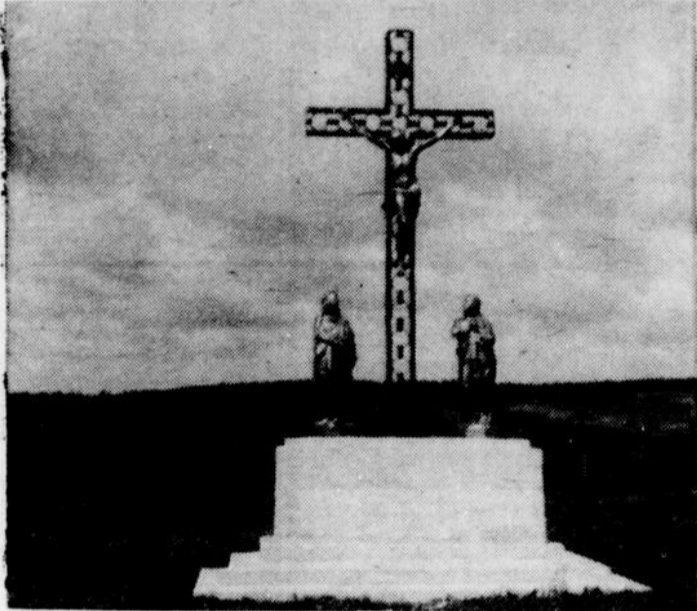
Vendeurs d'outils de jardins et de bécheuses mécaniques

Soudure au métal blanc: aluminium ou magnésium

et soudure de radiateurs.

St-Paul

(Gilles Ouellet)



NOVEMBRE...

L'heure solaire... quelques flocons de neige... voilà le mois le novembre.

Novembre, mois commémoratif de nos disparus. Profitons de ces jours pour nous promener dans les allées du cimetière. Ah! oui, la semaine dernière, je passais, et j'ai vu la porte ouverte (du cimetière) comme pour m'inviter. J'y entrai et j'y ai vu des monuments... beaucoup de monuments... et des noms de parents et d'amis. J'ai laissé une prière sur leurs fosses et comme je pensais à nos défunts, une feuille sèche tomba sur mon épaule, s'écrouta à mes pieds: elle me fit songer que la vie est éphémère et que le Grand Fleuriste coupe la rose fraîchement éclosée, que les gelées de la vie n'ont pas meurtrié et pourtant, elle flétrit, se fane et meurt.

J'ai continué mon petit voyage pour m'arrêter au calvaire de notre cimetière dont la photo apparaît ci-dessus. Ce calvaire est érigé face à l'entrée mais dans le nouveau cimetière. Au pied du calvaire, repose le corps de l'abbé Bernardin Lemay qui fut curé à St-Paul durant plusieurs années et qui est décédé et inhumé ici à St-Paul.

Ce beau monument fait de la générosité des paroissiens fut érigé lors de la consécration de notre église actuelle.

Considérez ces lignes comme étant la suite de la visite de nos centres paroissiaux. Nous nous sommes arrêtés ici cette semaine en raison du début de ce mois de novembre. Rendez-vous la semaine prochaine alors

que nous visiterons le Centre des Loisirs des Chevaliers de Colomb de St-Paul.

x x x

AVIS

Je désire aviser tous mes lecteurs du "Courrier Montmagny-L'Islet" de St-Paul que s'il n'y a pas eu de compte-rendu des nouvelles de St-Paul la semaine dernière, c'est que j'étais malade. A partir de cette semaine, je demeure à votre service comme d'habitude.

x x x

LE 13 octobre dernier...

M. HERCULE NICOLE EST REELU CONSEILLER

Le 13 octobre dernier, au local habituel, le Conseil formait un forum en vue d'élire un conseiller au siège numéro 6 du présent conseil. Le siège no. 6 était laissé vacant puisque M. Hercule Nicole ne s'était pas présenté aux réunions depuis trois fois mais, à l'invitation du conseil et des contribuables, M. Nicole fut assermenté de nouveau et réélu par le fait même.

Lundi le 2 novembre, réunion mensuelle et un point qui a été discuté est bien l'ouverture de certaines routes d'hiver qui ne furent jamais entreprises par le passé (routes 5 et 6). Une requête fut présentée par certains contribuables à cet effet. Nous aurons probablement quelques précisions à vous communiquer à ce sujet la semaine prochaine.

x x x

DECES

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 21 octobre, à l'âge de 79 ans et 10 mois est décédée

(Suite à la page 14)

Ste-Félicité

(Mlle G. Desrosiers)

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le 31 octobre en l'église de Ste-Félicité fut chanté le service anniversaire de Mme Régina Bélanger, épouse de feu Adélar Bois.

Le même jour en l'église de Ste. Perpétue, fut chanté le service anniversaire de M. Jacques Gaudreau, fils de M. et Mme Gérard Gaudreau de Ste. Perpétue.

SINCERES CONDOLEANCES

Je voudrais adresser mes plus

sincères condoléances à M. E. Bélanger qui a eu la douleur de perdre sa soeur, Mme Emile Poitras de St-Jean-Port-Joli.

Nos condoléances aussi à la famille de M. et Mme Maxime Jalbert qui a été affligé par la mort de leur gendre et beau-frère, M. Jean-Paul Robichaud de St-Omer.

NAISSANCE

M. et Mme Julien Gagnon née Françoise Pelletier sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née à l'hôpital de St-Jean-Port-Joli le 21 octobre et baptisée sous le prénom de Marlene.

PENSEE

La vie est précieuse. Nous avons, en la traversant, tant de bien à faire; à vrai dire, elle ne trompe que ceux qui n'attendent pas assez d'elle.

MAL DE DOS

Quand les reins n'éliminent pas l'excès d'acidité et de déchets, il en résulte souvent des maux de dos, une sensation de fatigue, un repos troublé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins à reprendre leur fonction normale. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. 80¢



Station de Gaz indépendante —
Service Fafard
ROGER FAFARD, prop.
Pionnier des GAZ A BAS PRIX
Route Trans-Canada Ouest,
Service de 24 heures. MONTMAGNY.

La Ville demande l'installation des usines Peugeot dans la région métropolitaine de Québec

A la suite de la décision des autorités des sociétés Peugeot et Renault, d'établir une usine de montage d'automobiles dans la province et considérant à la politique officielle de décentralisation industrielle pronée par le gouvernement de la Province, le Conseil de Ville de Montmagny vient de demander au gouvernement de la Province de favoriser la région métropolitaine de Québec pour l'installation de cette usine.

Le Conseil demande aussi au gouvernement provincial

de rendre cette réalisation possible en prenant les moyens financiers qui s'imposent.

Les autorités municipales approuvèrent ensuite une résolution demandant à la Commission Municipale l'autorisation de faire un emprunt à même le fonds de roulement, d'une somme n'excédant pas \$25,000, pour les fins suivantes: 1) Achat d'un camion pour l'enlèvement de la neige au coût de \$7,500.; 2) Le solde, soit \$17,500, servira à des fins administratives en attendant la

perception des revenus de l'année courante. Le coût du camion (\$7,500.) sera remboursé sur une période de cinq ans (\$1,500 par an) tandis que le solde (\$17,500) sera remboursé dans les prochains douze mois, à même les revenus de la Ville.

Il est à noter que ce \$25,000, ne constitue pas un emprunt proprement dit puisque le "fonds de roulement" est en réalité un dépôt que la Ville a en banque et dont elle ne peut s'en servir sans autorisation.

CINEMA TACHE

Du 6 au 12 Novembre

Dr. G. Behrens
MÉDECIN pour FEMMES
BUREAU: 245-743 P.M.

Le médecin face au problème de l'avortement

Confession d'un MÉDECIN

Barbara FREY
Paul KLINGER

2^e film

LA JEUNESSE S'AMUSE

SCOPE et COULEURS

Les amoureux du France

avec
CATHERINE ROUVEL
OLIVIER DESPAX

Message d'Ottawa

Bien chers amis,
Outre la présentation du rapport final du Comité spécial sur le drapeau, en fin de semaine dernière à la Chambre des Communes, rien de bien étrange ne s'est produit sur la colline parlementaire. Pendant que ce message est en voie de préparation, il est trop tôt et trop difficile de deviner quels seront les résultats immédiats de ce rapport. Tout ce que je puis dire c'est que de notre côté nous demeurons confiants que tout ce épineux problème sera définitivement réglé à la satisfaction de la majorité du peuple canadien d'ici peu. Sommes-nous justifiés de penser ainsi, l'avenir nous le dira!

Entre temps, comme la présente session a d'ores et déjà établi un record de durée de tous les temps, j'ai cru que le petit rapport qu'on me faisait parvenir récemment serait de nature à vous intéresser, et je vous le livre à l'instant.

Entre le début de la présente session et la fin de la semaine dernière, la Chambre des Communes a siégé durant 180 jours. Et si une forte proportion de ce temps a été consacrée à l'étude et à l'approbation d'un grand nombre d'importantes mesures législatives, on se rend compte que les tactiques obstructionnistes de l'opposition ont quand même monopolisé un nombre record de journées de travail.

A preuve, de ces 180 journées, nous en avons passé 25 au titre des crédits provisoires — mesures qui donnent au gouvernement les ressources nécessaires pour payer ses frais courants. Justement, à ce sujet, il est fort intéressant de noter que pour le total des neuf sessions qui se sont tenues entre 1956 et 1962, les crédits provisoires n'ont exigé que 24 jours d'étude! Pour les sessions de 1959 et de 1962, il ne fallut que deux jours pour les adopter.

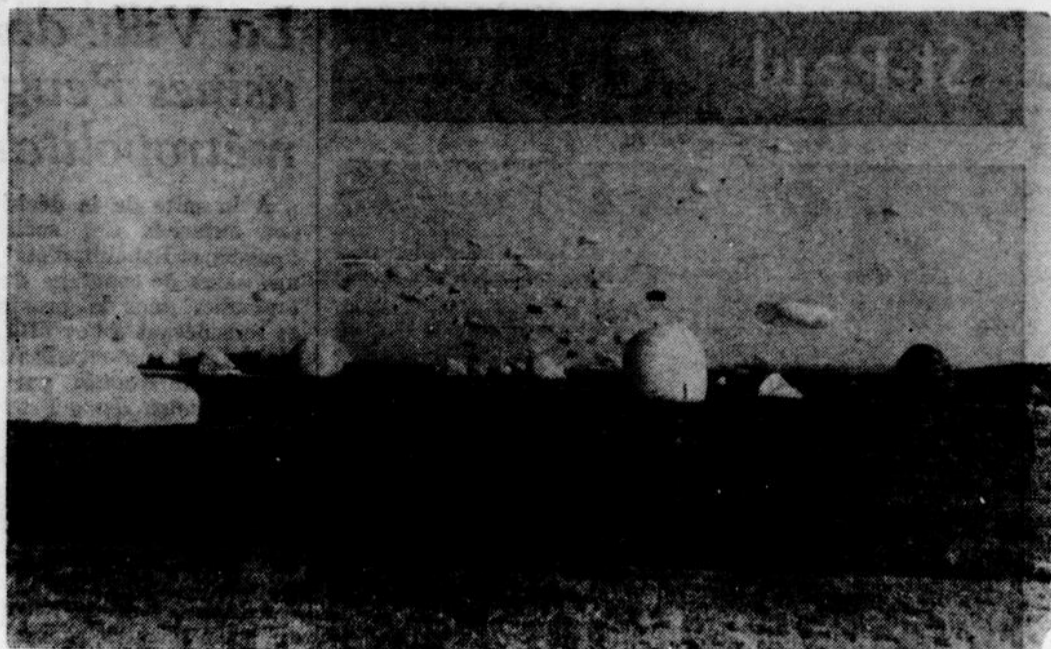
Bien sûr, la Chambre a le devoir d'examiner les dépenses du gouvernement avec attention. Mais l'occasion de le faire se présente lorsque chaque ministère soumet à la Chambre ses prévisions de dépenses. Jusqu'à date, durant la présente session, la Chambre a donné son approbation finale aux prévisions de dépenses de huit ministères; elle a commencé l'étude des budgets de neuf autres ministères. Seu-

lement six autres ministères n'ont pas encore soumis leurs prévisions de dépenses. Le travail accompli dans ce domaine jusqu'à maintenant a occupé 50 journées de séances.

Les 25 journées consacrées aux crédits provisoires ont touché à une foule de sujets — la programmation de Radio-Canada venant en tête de la liste. On a aussi passé beaucoup de temps à commenter l'affaire Hal Banks et à loger des plaintes spéciales sur des cas particuliers d'immigration, sur l'agriculture de l'est, la participation canadienne aux jeux olympiques, le film intitulé "Mr. Pearson", la population esquimaude du Québec, le chômage, la santé mentale, les hôpitaux pour vétérans, le transport terrestre aux gares aériennes et une foule d'autres questions. Dans certains cas, les griefs ont été discutés plusieurs jours d'affilée, interrompant alors tout autre travail en Chambre, alors que l'opposition retardait jusqu'à la toute dernière minute l'adoption des crédits provisoires — c'est-à-dire le moment où, faute d'argent, le gouvernement ne pourrait invoquer la dissolution de la Chambre et déclencher une élection.

Plusieurs de ces griefs, bien entendu, sont fondés et importants. Mais c'est plutôt au moment où l'on examine les crédits de chaque ministère qu'il convient de les soulever. Jusqu'à présent, cette année, on s'est servi des débats sur les crédits provisoires principalement dans le but d'empêcher le gouvernement de procéder à l'étude des lois importantes — par exemple, la refonte de la carte électorale.

Un quotidien important d'une région métropolitaine disait la semaine dernière qu'au moment où le gouvernement souffre de l'absence d'une majorité absolue en Chambre, l'opposition, peut-être inévitablement, tire tout le parti possible de ses pouvoirs inusités. Il est bien clair que c'est exactement ce que fait l'opposition; mais je ne suis pas d'accord que cela soit inévitable. Le premier devoir d'un député, c'est de travailler à améliorer le sort de l'ensemble des Canadiens; il s'acquiesce donc mal de ce devoir lorsqu'il s'applique, d'abord et avant tout, à soigner ses intérêts politiques.



ATTERRISSAGE PARFAIT — Un à un, les quelque soixante-dix parachutistes qui participaient à l'exercice "La Corriveau", touchent le sol. Quelques minu-

tes après, seront parachutées des armes...

(Photo "Le Courrier" — G.B.)

Si l'on part de ce principe, il est difficile de comprendre comment un travail qui n'a exigé que 24 jours pour un total de 9 sessions peut aujourd'hui en prendre 25 pour une seule session!

J'espère que la lecture de ce rapport vous a renseigné quelque peu sur les tâches et les obligations pour ne pas dire obligations d'un député sincère et sérieux, et je vous laisse libre d'en tirer vos propres conclusions!

En ce qui me concerne personnellement, il semble désormais assuré et, je désire en re-

mercier ici le Premier Ministre et le Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, que votre député aura l'insigne honneur d'être délégué de langue française du gouvernement canadien aux Nations Unies à New-York, pour une durée de six semaines à compter du début de décembre! En attendant la ratification définitive de cette éventuelle nomination, je prends toutes les dispositions voulues pour pouvoir quand même tenir du bureau à Montmagny aux 15 jours, durant mon voyage, et je m'empresse de vous tenir au courant dès que les arrange-

ments auront été pris. Pour le moment, je vous donne rendez-vous à mon domicile de L'Islet, pour samedi prochain le 7 novembre aux heures convenues, en vous rappelant mon numéro de téléphone, 247-5333 si vous préférez prendre un appointement au préalable, le tout à votre choix!

Je vous souhaite à tous une agréable fin de semaine, et vous prie de me croire, comme toujours,

Votre tout dévoué,

Jean B.

St-François

(Mme Georges Bonneau)

TRAVAUX D'HIVER

Les travaux d'asphalte dans le chemin du côté nord de St-François se continuent et l'on espère que si la température est favorable cet entre-prise sera terminée en fin de semaine.

Cependant il faudra toujours limiter la vitesse de l'auto si l'on veut vivre vieux!

...NAISSANCES

Le 25 octobre a été baptisée Marie, Ghislaine, Jovette, enfant de M. et Mme Emilien Garant née Olivette Blais, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Garant oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mlle Monique Garant, soeur de l'enfant.

Le 29 oct. est née à l'Hôtel, Dieu de Montmagny Marie, Giséle, José et baptisée le 1er novembre. Elle est la fille de M. et Mme Roland Laflamme née Jeanne d'Arc Marceau, Parrain et marraine, M. et Mme Roland Gaumond oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mlle Françoise Laflamme, soeur de l'enfant.

Le même jour a été baptisée Marie, Jeanne, Liliane, fille de M. et Mme Paul Oscar Blais née Yolande Blais, parrain et marraine, M. et Mme Ernest Gaumond, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mlle Marie-Anne Gaumond tante de l'enfant.

Nos félicitations à ces heureux parents.

...

VISITEURS

M. et Mme Albert Boulet et leurs enfants sont allés à Charlebourg à l'occasion de l'anni-

versaire de leur père M. Hilaire Pageau.

M. et Mme Julien Bonneau de Québec étaient dimanche dernier en visite chez leurs parents.

M. et Mme Claude Boulet, agent d'assurance de Lauzon, accompagnée de leurs enfants Jacinthe, Gilles et Mario ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Ernest et Albert Boulet.

M. et Mme François Lamontagne et leur fille France de Québec et Mlle Véronique Paré étudiante à St-Pascal ont rendu visite à l'occasion de la Toussaint à leurs parents, M. et Mme Armand Paré.

M. et Mme Georges Bonneau sont allés lundi à la Pocière assister aux funérailles de Dame Elie Blanchet.

M. Marcel Martineau et M. Gustave Martineau de Gagnon, Saguenay, étaient récemment dans leurs familles.

M. et Mme Alphée Bérubé de Nashua ont rendu visite à Mme P. Arthur Boulet ainsi qu'à M. et Mme Jean-Paul Boulet et Mme Gustave Martineau.

Mme Robert Laplante de la ville de Montréal est venue visiter son père M. François Bonneau.

M. et Mme Eugène Morin de Québec étaient en visite dimanche dernier chez M. et Mme Arthur Morin et d'autres parents.

M. et Mme Ligori Paradis de Christ-Roi sont venus chez leur père M. Adélar Bonneau et Mme Paul A. Boulet.

PENSEE

Quand on vit sans reproche, on meurt sans regret.



DÉSALTÉRANTE...
après les quilles
comme en
toute occasion...

Dites Donc Dow

Centre Sportif LE BUCHERON Tennis sur table



RESULTATS
(jusqu'au 28 octobre)

CLASSEMENT

Ligue A

Le Maurice Rousseau et ses coéquipiers totalisèrent 12 pts contre 9 pour le trio Eugène Leclerc.

Le deuxième match c'est les Flamboyants de Jacques Lemieux qui l'emporta par 13 à 8 sur le Raymond Côté.

Le trio R. Lavallée céda la victoire 12 à 8 à Dumas et Cie dans le 3e match.

Ligue B

Le trio Jean-Louis Tasche, reau l'emporta 13 à 8 sur le Bertrand Blais et ses comparés.

L'équipe de Pierrette Rhéaume, pour sa part a défait le Yvon Leclerc 12 à 9.

Le Monique Leclerc remporta son premier gain 13 à 8 sur le Jeanne-Mance Gaumont.

Enfin le Céline Létourneau s'est acquis un deuxième gain 15 à 6 sur le Gaston Robin.

Ligue A

	J.	G.	M.
M. ROUSSEAU.....	42	26	619
R. COTE.....	42	25	595
M. DUMAS.....	42	21	500
J. LEMIEUX.....	42	20	476
E. LECLERC.....	42	18	428
R. LAVALLEE.....	42	16	381

Ligue B

C. LETOURNEAU.....	42	31	738
P. RHEAUME.....	42	27	642
J. TASCHEREAU.....	42	25	595
Y. LECLERC.....	42	20	476
M. LECLERC.....	42	19	452
B. BLAIS.....	42	18	428
G. ROBIN.....	42	15	357
J.M. GAUMOND.....	42	13	309

INDIVIDUEL

Ligue A

R. COTE.....	12	12	1000
M. DUMAS.....	12	10	833
M. ROUSSEAU.....	12	10	833
R. LAVALLEE.....	12	9	750
J. LEMIEUX.....	12	9	750

Ligue B

C. LEVESQUE.....	12	12	1000
B. BLAIS.....	6	6	1000
P. MORIN.....	12	10	833
J. MORIN.....	12	9	750
G. ROBIN.....	12	9	750

QUILLES

La saison des quilles n'est commencée que depuis un mois seulement et nous voyons de jeunes joueurs en très grande forme. Chez les plus vieux nous en voyons qui manquent réellement de pratique. Le grand défaut que je trouve chez un vétérinaire c'est qu'il est porté à négliger le côté pratique. Il se demande pourquoi sa moyenne baisse, que sa balle n'a plus le même effet, qu'il a de la mi-

sère avec son lancer. La raison est bien simple. Ce joueur avant cette année pratiquait à tous les jours, de quinze à vingt parties par semaine et aujourd'hui ce même homme pratique trois parties par semaine. Voilà la différence. Dans les quilles comme dans tout autre sport, il n'y a pas de succès sans pratique. A vous les vétérinaires d'y voir.

CLASSEMENT

Ligue mixte du lundi soir —

Chez les hommes — BIG SIX

Jean-P. Barde	15	150
Raymond Dion	15	147
Raymond Robin	15	147
Pete Talbot	15	146
Denis Fréchette	15	142
Rosaire Tremblay	15	138

Chez les Dames —

Annette Gaudreau	15	136
Monique Leclerc	15	124
Carmelle Bouffard	15	124
Pierrette Rhéaume	13	119
Nicole Lacombe	12	116
M. Claire Paradis	6	114

Position des équipes —

1. Pete TALBOT : 12
2. Eugène BERNIER : 11
3. Roger Fréchette : 9
4. Jean-Paul BARDE : 8

Ligue Mixte, mardi soir —

BIG SIX hommes

Pete Talbot	15	160
Roger Fréchette	15	148
Raynald Langlois	15	146
André Simonneau	6	142
Raymond Blanchet	15	133
Marcel Laberge	12	130

Chez les Dames —

M. Jeanne Langlois	15	123
Gaby Poirier	15	115
Mme Guy Walsh	15	113
Jeanne Barde	12	112
Annette Gaudreau	15	111
Lise Boulet	15	6 99

Fiancés

Modèles exclusifs
Diamants parfaits
Assurance gratuite
Importation directe
Prix du manufacturier

**Bijouterie
Raymond Enr.**
64 St-Jean-Baptiste
Tél.: 248-3492

C I N E M A S

LAFONTAINE
4 - 5 - 6 - 7 nov.
Appartement des filles
avec MYLENE DEMONGEOT
aussi
Les ranchers du Whoming
avec ROBERT TAYLOR
8 - 9 - 10 nov.
Choc en retour
Susan Hayward — Peter Finch
11 - 12 - 13 - 14 nov.
Trahison du capt. porter
Lex Barker — Phyllis Kirk
Le pont vers le soleil
avec CARROLL BAKER
TACHEM
6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 nov.
Confession d'un médecin
Barbara Frey — Paul Klinger

Attention! arbitres de hockey

La Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de Ste. Anne est heureuse d'annoncer qu'une Clinique d'Arbitres de Hockey se tiendra les 7, 8 et 14 novembre au Stade de la Cité des Jeunes à Rivière-du-Loup.

M. André Drolet, de la C.O.P. (Confédération des Oeuvres Provinciales de Loisirs), donnera les cours théoriques et pratiques.

Cette clinique a été organisée à la demande générale vu le manque frappant d'arbitres qualifiés dans le diocèse.

Tous les organismes de hockey sont invités à présenter des candidats pour s'assurer

hiver, des arbitres compétents et Le prix de la clinique est de \$10.00. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le responsable du service "Hockey" de la Fédération.

Michel BEDARD,
C.P. 340
La Pocatière, P.Q.
Téléphone : 856-3506

Billard

CETTE SEMAINE

	L.	M.
Eugène BERNIER.....	100	100
Georges VEZINA.....	100	100
Marcel MORIN.....	61	94
Georges FONTAINE.....	—	—
Raymond LANGLOIS.....	100	79
Léonard BOULET.....	48	75
Marcel FOURNIER.....	52	40
René GUIMONT.....	—	100
Roger FRECHETTE.....	100	100
Eugène BERNIER jr.....	95	79
Carol FOURNIER.....	82	—
P.P. FRECHETTE.....	40	41
Gaétan DUBE.....	85	100
Léopold FOURNIER.....	100	100
Magella GAMACHE.....	100	89
Emile FONTAINE.....	100	100

CLASSEMENT

	P.	C.
Georges VEZINA.....	1000	682
Roger FRECHETTE.....	988	643
Eugène BERNIER.....	986	669
Raymond LANGLOIS.....	941	787
Emile FONTAINE.....	907	805
Magella GAMACHE.....	885	823
Léopold FOURNIER.....	879	815
René GUIMONT.....	864	739
Marcel MORIN.....	806	963
Georges FONTAINE.....	799	686
Marcel FOURNIER.....	788	929
Gaétan DUBE.....	761	931
Carol FOURNIER.....	738	852
Eugène BERNIER.....	690	1000
Léonard BOULET.....	676	967
P.P. FRECHETTE.....	619	971

Billet gagnant

Le billet gagnant de la course cycliste du 13 septembre dernier, le numéro 9957 est le dernier numéro à être publié pour la réclamation du \$25.00 d'ici le 15 du mois de novembre 1964. Ce numéro n'est pas réclamé, le montant sera versé à la caisse du cyclotourisme.

Les numéros antérieurs sont nuls, n'ayant pas été réclamés à la date mentionnée.

Pour réclamation présentez à Lucien Blais, 50-2e rue sud, Montmagny. Tél.: 248-1317.

NAISSANCE

Stephane et Pascal, enfants de M. et Mme J.J. Dumas née Hélène Boulet annoncent la naissance de leur petit frère Eric, né le 3 octobre et baptisé le 10, par le R.P. Roger Boulet oncle de l'enfant en l'église de St. Thomas de Montmagny. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Boulet, oncle et tante de l'enfant, Mme Edmond Dumas portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

Position des équipes —

1. Pete Talbot : 16
2. Roger Fréchette : 13
3. Raynald Langlois : 8
4. Raymond Blanchet : 2

Ligue du Dominion —

Trois premiers chez les hommes

1. Claude Martin : 116
2. J. Paul Laberge : 112
3. Gaétan Létourneau : 104

Chez les dames —

1. Thérèse Létourneau : 105
2. Mme J.P. Laberge : 93
3. Mme Claude Martin : 91

Venez au Palais des Quilleurs la salle favorite de tous les quilleurs et quilleuses de Montmagny et de la région. Tels 248-0793. Invitation à tous,
Antonio CLOUSTON

Yvon Durelle s'entraîne

Le champion boxeur Yvon Durelle qui sera la vedette du grand programme de boxe présenté à Montmagny le 6 décembre prochain, s'entraîne présentement au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup.

Lundi, il a essayé 7 rounds, mardi 9 et 12 hier soir. Durelle s'entraîne devant des foues enthousiastes. Durelle qui pèse actuellement 198 lbs doit abaisser son poids à 185 lbs pour son combat à Montmagny le 6 décembre prochain.

Enregistrement du hockey mineur à l'aréna

De 7 à 8 h. p.m. le 16 novembre, catégorie Bantam, 13 et 14 ans nés après le 31 juillet 1950.

Lundi le 16 novembre à 8 h. catégorie midjet 14 et 15 ans nés après le 31 juillet 1947.

Mercredi le 18 novembre de 7 h. à 8 h. catégorie mosquitoes et Pee-Wee de 8 ans à 10 ans nés après le 31 juillet 1952.

Lundi le 2 novembre avait lieu à la salle d'accueil, l'assemblée mensuelle du comité des sports de Montmagny.

M. Michel Bédard invité d'honneur à cette assemblée, a

fait part des avantages d'être affilié à la fédération diocésaine après le remerciement du président, on a précédé à la définition des responsabilités de chaque directeur.

Les directeurs ont été unanimes à la décision d'une meilleure discipline et faire jouer aux jeunes du vrai beau hockey.

Pour terminer il a été décidé d'envoyer deux arbitres aux cours qui se donneront samedi et dimanche prochain à Rivière du Loup.

MONTMAGNY TIRE SHOP
Vulcanisation — Ressemelage
RUE ST-IGNACE — Tél.: 248-0202
Spécialités: Pneus neufs DUNLOP et pneus d'hiver Silent Traction Rib.
Vente de pneus usagés de toutes grandeurs.

Confiez-nous l'achat de vos...
Obligations d'Épargne du Canada
Jacques Gaudreau
GINGRAS, REID, GAUDREAU, INC.
valeurs de placement
ACTIONS — OBLIGATIONS — FONDS MUTUELS
18, rue Collin, Montmagny, Tél.: 248-2700
71, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 692-0155

C.P. 1124, Montmagny
LEO BOULET

Commerçant de chevaux et de vaches laitières, spécialement pour les laitiers.
Toujours en mains; Chevaux et vaches de première qualité.
Conditions de paiement faciles.
Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay
Téléphone: 246-5480 — CAP ST-IGNACE

CASE POSTALE 11 98, Rue ST-JEAN-BAPTISTE Tél.: 248-3400
PROUVEZ-LE MIEUX est le synonyme de
LP LEMIEUX & PROULX, ENR.
GROS ET DETAIL
Bois — Matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux
Entreposage de fourrure
Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender"

Ecole Beaubien (filles)

1ère année "A"

Jacqueline Boulet, 99.3; Lise Bernier, 99; Lucet e Bélanger, 98.3; Claire Simoneau, 97; Marjolaine Caron, 96.7.

2ième année "A"

Alain Coulombe, 99.5; Mercédès Morin, 98.7; Claude Ringuet, 98; Suzanne Laliberté, 97.3; Bruno Smith, 97.

2ième année "C"

Rénéald Picard, 99.2; Claire Laprise, 8; Hélène Blouin, 97.2; Ghyslain Gaudreau, 97; François Dumas, 96.

4ième année

Huguette Laberge, 96.1; Louise Marois, 88.5; Lillane Fournier, 86.2; Claudine Després, 83.5; Pauline Bélanger, 83.

5ième année "A"

Danielle Bernier, 94.3; Diane Morin, 94; Danielle Gagnon, 92.8; Jeannine Masson, 92.3; Claire Tanguay, 90.6.

6ième année "A"

Sylvie Gaudreau, 92.6; Hélène Fradette, 91.6; Diane Mercier, 91; Ginette Vézina, 90.5; Lucienne Fourrier, 89.

7ième année "A"

Céline Cloutier, 94.5; Nicole Ruel, 90.9; Paule Côté, 89; Thérèse Bernier, 96.5; Line Gaudreau, 85.6.

1ière année "B"

Michèle Emond, 98; Pierre Brousseau, 98; Jean-Marc Lebel, 98; Pierre Paradis, 98; Michel Ringuet, 98.

St-Paul

(Suite de la page 11)
dame Emma Blais épouse de feu Joseph Côté.

La défunte laisse dans le deuil sa soeur la R. M. Ste. Victoire de la congrégation du Perpétuel Secours.

Aussi sa fille, Marie-Ange Côté et ses fils MM. Aimé, Clément, Charles-Omer, Paul, Joseph et Gérard Côté et une fille adoptive Mme Fernand Lee née Jeanne d'Arc Proulx.

Les funérailles eurent lieu samedi le 24 octobre à 10 heures en l'église de St-Paul et de là au cimetière paroissial.

A la famille que le deuil afflige, le journal offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

x x x

MARIAGES

Samedi le 24 octobre fut béni le mariage de M. Jacques Vachon fils de M. Ovide Vachon et Monique Poulin à Mlle Elisabeth Therrien, fille de M. et Mme Joseph Therrien. Les nouveaux époux habitent St. Just. Nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

Il y aura prochainement promesse de mariage entre Monsieur Georges Lemelin fils de Alfred Lemelin de St-Damien de Bellechasse à Mlle Simone Guillemette fille de M. Louis Guillemette de Ste.Appolline.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

x x x

SERVICE FUNEBRE

Lundi le 2 novembre, jour de la Commémoration des Morts, fut chanté à 9 heures du soir le service annuel pour le repos de l'âme de tous les paroissiens morts durant l'année et de tous les autres défunts.

Aussi, le 3 novembre, fut chanté le service anniversaire de feu Alphonse Bouffard, ex-coiffeur et ex-bijoutier, décédé l'an dernier le 1 novembre.

x x x

NOS CONDOLEANCES

Nos paroissiens de St-Paul désirent s'unir au journal "Le Courrier Montmagny-L'Islet" pour offrir leurs condoléances à l'abbé Robert Hudon, curé de St-Paul, pour le récent décès de Mme Joseph Côté née Emma Blais.

x x x

PROMPT

RETABLISSEMENT

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Fortunat Langlois présentement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Le Plein Emploi

(Suite de la page 8)
Quelques apprenties-coiffeuses sont disponibles à Montmagny ou dans les environs. Pour tous renseignements s'adresser : 248.1102.

CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

YVES PARE
ARCHITECTE
D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
M.I.R.A.C.

Edifice Blanchet, Montmagny
38, du Dépôt - Tél.: 248-3610

NOTAIRES

Téls.: bur.: 248-2592
rés.: 248-1096
Gonzague Bélanger
NOTAIRE
ASSURANCES GENERALES
32, Rue St-Thomas, Mtmy.

DE FUNERAILLES

Tél.: 248-0545
Laurent Normand
Directeur de funérailles.
Service jour et nuit d'ambulance et corbillard Cadillac.
26, rue St-Louis, Montmagny.

AVOCATS

Téls.: rés. 248-0147
bur.: 248-1183
Denis Gobeil, L.L.L.
AVOCAT
34, rue de la Gare, Monty

Tél.: 248-0194
Mercier et Carrier
AVOCATS
65, de la Gare, Montmagny

GUY BERTRAND
AVOCAT
MONTMAGNY:
Edifice de la Banque Provinciale
Vendredi, p.m. — Tél.: 248-1622.
QUEBEC: 51, Desjardins,
Téls.: Bur. 59-3389
Téls.: Bur. 529-3389, Rés.: 658-7452

Tél.: 248-3954
Jules Paré, C.R.
AVOCAT et PROCUREUR
Edifice Banque Provinciale.
Rue St-Thomas, Montmagny.

CHIROPATICIEN

Tél.: 248-1823, Montmagny
Tél.: 246-5325, Cap St-Ignace
Dr G.-A. Paris
Chiropraticien — Rayon X
1, rue Frontenac

ASSURANCES

Jeanne L. Boulanger
Rue du Quai — Montmagny
Tél.: 248-0226
Feu — Vol — Automobiles
Responsabilités — Maladie

ACCESSOIRES D'AUTOS

Tél.: 248-3676
Viateur Caron,
Pièces et accessoires d'automobiles.
Distributeur Good Year.
500, Route T.-Canada, Monty

ENTREPRENEURS GENERAUX

PIERRE P. ROY
ENTREPRENEUR
Ciment, Terrazo, Marbre, Tuile
céramique, etc.
Tél.: 248 1625. Ré. été: 259-7038
85, 3e Avenue MONTMAGNY

Pour toutes vos assurances...

— CONSULTEZ —

PHILIPPE ROY, INC.

Courtier d'assurances agréés.

Téls.: bureau: 248-1492 — rés.: 248-3854

Bureau: 102, rue St-Jean-Baptiste.— Rés.: 5, rue St-Joseph.
MONTMAGNY

COMPTABILITÉ

Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie, B.A.

Maurice Boulanger, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L.-P. Beausoleil, B.A., M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Tél.: LA5-4955

Edifice La Laurentienne
Suite 310,
Case postale 97, Haute Ville 500 est, Grande Allée, Québec 4

Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A.

Bertrand Caron, b.a., m.s.c., c.a. Lionel Corriveau, m.s.c., r.i.a., c.a.
Gerard Lavoie, b.a., m.s.c., c.a. Guy Renaud, m.s.c., c.a.
Berchmans Chenard, b.a., m.s.c., c.a. Regent Gagnon, b.a., m.s.c., c.a.
Raymond Madole, b.a., m.s.c., c.a. Fernand Breton, m.s.c., c.a.
Gaston Berubé, b.a., m.s.c., c.a. Real Bélanger, m.s.c., c.a.
Normand Masse, b.a., m.s.c., c.a. Yvan Fortin, m.s.c., c.a.
Jacques Aubin, m.s.c., c.a.

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Tél.: 248-1303 — 54, rue St-Magloire,
Montmagny, P. Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

DENTISTES

Tél.: 248-1363
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
CHIRURGIEN-DENTISTE
39, St-Jean-Baptiste, Monty

Dr Jean Poitras,
B.A., DDS.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Edifice Collin Tél.: 248-1584
9, rue St-Jean-Baptiste, Monty

MÉDECINS

Dr Robert Lessard
Médecine générale et obstétrique.
L'après-midi, de 2 h. à 4 h., du
lundi au vendredi et de 7 h. à
9 h. p.m., les lundis, mercredis et
vendredis.
Tél.: 248-0450 — Montmagny

OPTOMETRISTE

Tél.: 248-3420
Dr E. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Rue St-Jean-Baptiste, Monty

INGÉNIEUR-CONSEIL

ROBERT DESPRES

INGÉNIEUR-CONSEIL

38, rue du Dépôt, Montmagny — Tél.: 248-0622
Rés.: rue de la Fabrique — Tél.: 248-0653

ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES

Morais, Thiboutot & Blanchet

Arpenteurs-Géomètres et Ingénieurs forestiers.

Roger Morais, M.Sc.; a.g.; i.f. — Réjean Blanchet, a.g.
Marc Thiboutot, a.g.; i.f.

Bur.: 32, rue St-Thomas Montmagny, C.P. 219 Tél.: 248-2594

- Bornage
- Certificat de localisation
- Description technique
- Lotissement
- Urbanisme
- Nivellement
- Photogrammétrie
- Cadastre
- Technique municipale
- Arpentages forestier et minier

ANDRÉ ASSELIN, B.A.

Arpenteur-Géomètre

MARDI APRES-MIDI : 2 h. à 5 h. p.m.
Manoir des Erables — Tél.: 248-0100 — Montmagny.
AUTRES JOURS : 60 Côte du Passage, Lévis
Tél.: 837-8250 (frais virés)

PUITS ARTESIENS — Puits CYLINDRIQUES

FONDATIONS SUR PILOTIS — SONDAGES

THEOPHILE PROULX

PUISATIER

Tél.: 248-0240 ST-PIERRE, Cté MONTMAGNY.

RAYMOND CARON

ENTREPRENEUR

EN CONSTRUCTIONS DOMICILIAIRES ET INDUSTRIELLES

Tél.: 248-1474 — Route Trans-Canada — Montmagny
(Voisin de Nettoyeur Montmagny).



Fabrication rapide et experte
de béton de tous genres

LE BETON PREPARE PAUL BRETON Ready Mix

Tél.: Bureau 248-0981 — Service de béton 248-3472
Transport général — 11, rue Taché, MONTMAGNY
Excavation — Location de machinerie

Marchand de bois en gros

Contracteur général
Service de bulldozer

Transport général — Creusage — Remplissage de terrain.

MARTIN MERCIER

43, rue du Quai—Tél.: 248-2300
MONTMAGNY

Les Petites Annonces 248-0737

A VENDRE

PORTES pliantes, brunes, beigees, grises, blanches, 32", 38", 48", à partir de \$12.95. Les Appareils Domestiques, Enr., 127, rue St-Jean-Baptiste, tél.: 248-1424.

Propriété rapportant \$150. de revenus par mois. Possibilité de petit commerce, bon prix, bonnes conditions. S'adresser à C.P. 193, Montmagny.

POELE électrique G.E. et repasseuse électrique. S'adresser à tél.: 248.1372

MAISON de 6 logements située à 9 rue Collin Revenu excédant \$4.500. S'adresser à tél.: 248.1432.

PIANO américain droit en bon état, TRACTEUR Ford 1954 avec souffleur à neige. S'adresser à Gérard Labbé, L'Islet.

PROPRIETE avec grand terrain à 23, rue Ste.Marguerite, prix raisonnable, bonnes conditions. Cause de vente: départ. Mobiliers de salon, de salle à diner, de cuisine, de chambre à coucher, poêle combiné, lessiveuse, machine à coudre à sacrifier. S'adresser à tél.: 248.1568 ou à tél.: 248.1220.

MAISON de deux logements avec bureau et salle d'attente au sous-sol, système de chauffage, air climatisé, chassiss d'aluminium, terrain de 70 x 145 pieds, parterre fini, située à 13, rue de l'Anse. Prix raisonnable, conditions faciles. S'adresser à Québec, tél.: 529.2911 au bureau ou 681.4717 domicile.

REFRIGERATEUR G.M. \$75., lessiveuse G.E. \$50. Les deux articles en parfaite condition. S'adresser à C. E. Fournier, 59, rue St-Magloire, tél.: 248.3979

POELE Bélanger de marque SPHINX en parfait ordre. S'adresser à C.P. 951, 11, rue Deschamps ou à tél.: 248.1066

POELE Bélanger "Castel II" combiné à l'huile et à l'électricité. Cause de vente: départ. S'adresser à 40, St.Jean-Baptiste, tél.: 248.2653

FORD 62 "Econoline". Bonnes conditions. S'adresser à tél.: 248.0185 Montmagny.

ANGLIA 1965 à un prix réduit. S'adresser à tél.: 248.2253.

POELE Bélanger au bois de marque Mont.Bruno presque neuf avec 2 ronds électriques allant sur le 220 volts qui n'ont jamais servi. S'adresser à tél.: 248-3266, Montmagny.

TERRAINS sur la 5ième rue ayant le service d'aqueduc. S'adresser à tél.: 248.3342.

PETITS CHIENS adultes et propres. D'autres très jeunes devant rester petits. S'adresser à 3, rue St-Paul, ou à tél.: 248.0809, Montmagny.

A LOUER

LOGEMENT de 5 pièces plus chambre de bain au Bon Conseil. S'adresser à Mme Cécile Joncas, 38, rue St-Louis, Montmagny, tél.: 248.0539

LOGEMENT neuf chauffé, 5 pièces, chambre de bain, situé dans le centre, près de l'église. S'adresser à tél.: 248.0260

GARCONNIERE complètement meublée à 14, rue Taché, libre le 1er novembre. S'adresser à tél.: 248.1239.

MAISON de 5 pièces située au bas de la paroisse, Montmagny, libre le 1er novembre. S'adresser à tél.: 248.3853.

LOGEMENT neuf de 4 pièces plus chambre de bain situé à l'angle de la route Trans.Canada et de l'Avenue C. Després, libre immédiatement. S'adresser à Charles-Henri Paquet, tél.: 248.1528, Montmagny.

LOGEMENT chauffé de 4 pièces situé à 22, rue Ste-Brigitte. S'adresser à tél.: 248.3418.

Fête en...

(Suite de la page 7)
que l'abbé Pelletier a été son élève au collège de Ste-Anne. Il manifeste sa satisfaction de travailler avec un prêtre aussi dévoué et il ajoutait: "Je n'ose pas lui souhaiter un vingt-cinquième anniversaire comme vicair à St-Jean, mais pour vous comme pour moi, il serait souhaitable de le garder encore longtemps".

Une légère collation a suivi cette soirée à laquelle tous les paroissiens auraient voulu participer au moins de coeur pour rendre hommage à notre dévoué vicair.

Félicitations pour vos réalisations M. le vicair et merci aux Lacordaire pour avoir su organiser cette belle soirée.

A.P.M. du Couvent

(Suite de la page 5)
Jésus (8e). Le nouveau Conseil procède immédiatement à l'élection de l'exécutif qui se compose ainsi: Mme Emile Corneau, présidente; M. Louis Gaulin, vice-président; S. S. Marguerite-Marie, secrétaire; M. Emmanuel Coulombe, trésorier.

M. Carbonneau présente et félicite les nouveaux élus, puis remercie l'ancien conseil pour son magnifique travail et pour son grand dévouement à la cause de l'éducation, en particulier Mme Paul-René Caron qui s'est acquittée de sa tâche de présidente avec brio.

Une telle soirée ne peut se terminer sans un mot de notre aumônier, M. l'abbé Charles-Henri Dion sait trouver avec humour les mots appropriés pour nous encourager à donner à nos enfants l'instruction qui convient en ces temps modernes.

La soirée se termine par un magnifique goûter, préparé comme toujours par les dames du Conseil.

Heureux de nous être de nouveau retrouvés, nous nous quittons en escomptant le plaisir de nous revoir à la prochaine réunion.

Mme Wellie Walsh, Conseillère.

Unité Sanitaire

LUNDI, 9 novembre: Inspections médicales scolaires.

MARDI, 10 novembre: Hôpital Clinique de B.C.G.

Les Prairies: 1.30 h. Clinique de bébés et 2ième dose de SABIN.

St-François: 2 hrs. Clinique de bébés et 2ième dose du vaccin SABIN.

Inspections médicales scolaires.

MERCREDI, 11 novembre: Inspection médicales scolaires St-Paul: 1.30 h. Clinique de bébés au village. 2ième dose du SABIN.

JEUDI, 12 novembre: Unité Sanitaire: 2 à 4 heures, clinique de bébés.

Inspections médicales scolaires.

VENDREDI, 13 novembre: Hôpital: Clinique de B.C.G. Inspections médicales scolaires.

LOGEMENT de 5 pièces plus chambre de bain et solarium, chauffé, libre immédiatement. Conditions de location faciles et intéressantes. S'adresser à tél.: 248.2544.

TROIS GARCONNIERES modernes situées au centre de la ville. S'adresser à tél.: 248.2728

2 OU 3 PIECES plus chambre de bain chauffées, éclairées et meublées si désiré. Situées près de l'église St-Thomas, libre le 1er novembre, prix raisonnable. S'adresser à 3 rue St-Paul ou à tél.: 248.0809.

ATTENTION!

ATTENTION! Pour toutes sortes de réparations de meubles adressez-vous à Robert DuMont, 3e rue, Boul. St-Nicolas, tél.: 248.3951.

COURS de conversation espagnole et de diction française. S'adresser à tél.: 248.0570.

ON DEMANDE

ASSÛREZ-VOUS UN JOYEUX NOËL! Gagnez l'argent nécessaire, en vendant les ensembles, cadeaux Avon, annoncés par une publicité nationale. Territoires libres: Daaquam et St-Fabien de Panet. Ecrivez à Mme Andrée Casavant, C.P. 432, Montmagny, tél.: 248.1465

BONS TERRITOIRES vacants dans MONTMAGNY. Compagnie progressive offre 225 nécessités domestiques: commission de 45%. Hâtez-vous de prendre avantage commerce des Fêtes. Valise \$25.00 — trois spéciaux attrayants à chaque mois. JITO, Dépt. 8, 5130 St-Hubert, Montréal.

REALISEZ de bons revenus, si vous aimez la vente. Nécessités domestiques connues, garanties. Avantages illimités. Généreuse commission, boni, etc. Territoire exclusif. Ecrivez pour détails: FAMILLEX, 1600 Delorier, Montréal, Qué.

ATTENTION

Manufacture de coffres en cèdre

L. Corriveau, prop.

24, 7ième Rue, Montmagny, Qué.

Informe le public que je suis en mesure de fournir de très beaux coffres en cèdre pouvant se donner comme CADEAU DE NOËL. Demandez à voir la dernière nouveauté: "Coffres sur pattes". Placez vos commandes à bonne heure afin de ne pas être déçus. Venez choisir et faites mettre de côté moyennant un léger acompte. Ouvert tous les soirs de la semaine.

A VENDRE



Grande Maison (non meublée) avec très grand terrain et puits artésien. Libre immédiatement. Situé sur la route de L'Isletville à ¼ de mille de la route 2. S'adresser à:

ROSAIRE BERNIER, Collège de L'Islet-sur-Mer Tél.: 247-5287

RUBRIQUE DES AUBAINES

Téléphonez à 248-2652

6 hôtels-motels licenciés dans Montmagny, Cap St-Ignace, St-Jean-Port-Joli, St-Pierre et Tourville.
Garage avec agence d'autos.
Station de gazoline.
Commerce de meubles.
Epicierie licenciée, boucherie, etc.
Chalet sur la route du Rosaire, au Lac Trois Saumons, Anse-à-Gilles et Berthier.

Poste de commerce à St-Mathieu à côté de l'église.
Bijouterie sur inventaire.
Commerce de chapeaux avec logement de 6 pièces.
Terrains résidentiels et commerciaux dans la ville et la paroisse à partir de \$1,000. et plus.
Terre à St-Pierre, Berthier, St-Paul, Anse-à-Gilles, etc.

PROPRIÉTÉS

A L'Islet Village
A Berthier
De 4 logements, rue St-David.
De 4 logements, sur la 3e Avenue.
De 8 logements, rue Morin.
De 2 logements, rue Champlain.
A revenue sur la rue Ste-Brigitte.
Rue du Peuple.
Sur la rue Taché
A Cap St-Ignace
Sur la rue de la Gare.
Rue St-Louis pour maison de chambre.
Sur la 9e Rue.
Au Rosaire.
Rue C. Lislois.

Prêt sur 1er et 2e hypothèque

Montant de l'hypothèque	3 ans (36 mois)	5 ans (60 mois)	7 ans (84 mois)	8 ans (96 mois)	10 ans (120 mois)	12 ans (144 mois)
\$ 2,500	\$ 82.70	\$ 55.25	\$ 43.75	\$ 40.24	\$ 35.46	\$ 32.40
3,500	115.77	77.35	61.25	56.33	49.64	45.36
4,000	132.31	88.40	70.00	64.38	56.73	51.84
4,500	148.85	99.45	78.75	72.43	63.82	58.32
5,000	165.39	110.50	87.50	80.48	70.91	64.80
6,000	198.46	132.60	104.99	96.57	85.09	77.76
7,000	231.54	154.69	122.49	112.66	99.27	90.72
8,000	264.61	176.79	139.99	128.76	113.45	103.68
10,000	330.77	220.99	174.99	160.95	141.81	129.60
12,000	396.92	265.19	209.98	193.14	170.17	155.52

Il n'en coûte rien pour nous consulter et vendre vos commerces. Argent à prêter en première et deuxième hypothèque. Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

Les Immeubles Montmagny Enr.

Robert Bernier, Courtier Licencié
Membre de la Chambre d'Immeubles.

Rue C. Lislois — MONTMAGNY — Tél.: 248-2652



CAP-ST-IGNACE

A vendre pour cause de départ, magnifique résidence en pierre, 2 étages, 13 pièces plus sous-sol en partie fini, grand balcon, garage, terrain splendide 124' x 200'. Possibilité 2 logements ou plus; grand foyer, chauffage à l'eau chaude. Situation tranquille, près église. Seulement \$27,000. Ecrire à Daillac Ltée, Montmagny, Qué. Quo-19.

Ville de la Pocatière

Comté de Kamouraska, P.Q.

La Corporation de la Ville de La Pocatière requiert les services

d'un secrétaire-trésorier.

SALAIRE: \$5,000.00 à \$5,600.00 par année.
4 AUGMENTATIONS ANNUELLES DE \$150.00.
2 SEMAINES DE VACANCES PAYEES —
BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Les candidats devront être âgés de plus de 28 ans et de moins de 50 ans.

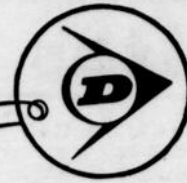
SCOLARITE: 11ième année ou l'équivalent.

Au moins 5 ans d'expérience comme commis, préférentiellement dans des travaux de comptabilité.

FORMULES DISPONIBLES A L'HOTEL DE VILLE.
LES APPLICATIONS DEVRONT ETRE ENTREES AVANT LE 15 NOVEMBRE 1964.

Corporation Ville de La Pocatière, La Pocatière, Qué.

J. Lucien Ouellet, Ass.-Sec.



• NOUS VENDONS LES PNEUS DE QUALITE DUNLOP •

NOUS VENDONS LES PNEUS DUNLOP

NOUS VENDONS LES PNEUS DUNLOP

ENFIN!



Un pneu

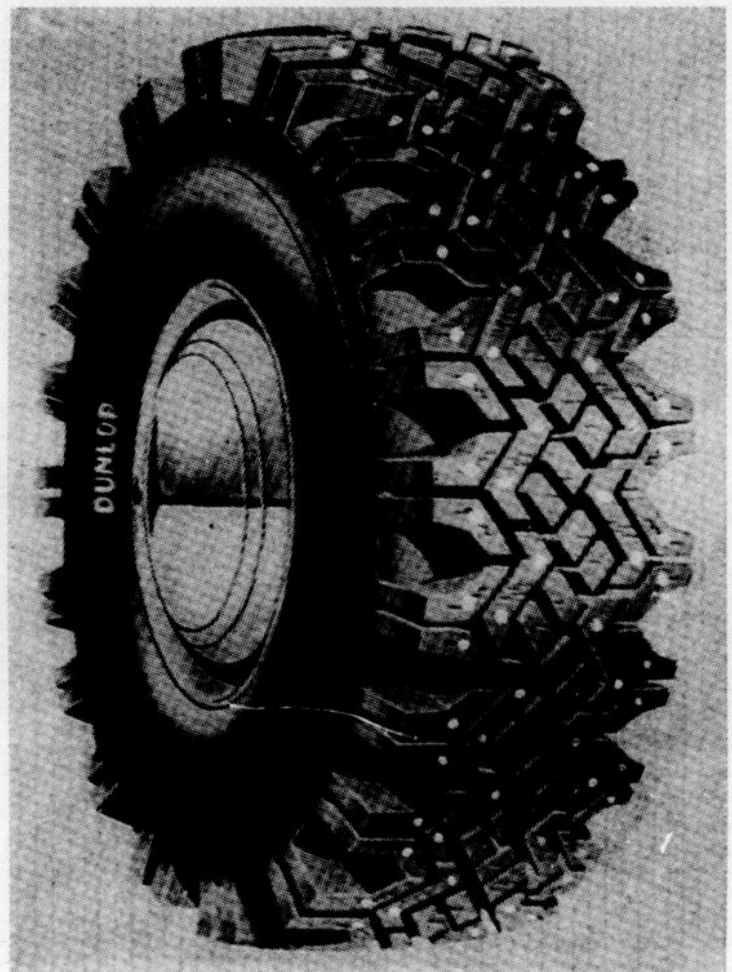
pour la

GLACE

avec pointes métalliques

Arrêt sûr...

Départ assuré



Contrôle absolu sur la glace vive

Aussi nous posons les pointes métalliques avec machinerie spéciale

Rendez-vous voir ce pneu révolutionnaire

Chez

Montmagny Tire Shop Enr.

Rue St-Ignace

Montmagny

Tél.: 248-0202

• NOUS VENDONS LES PNEUS DE QUALITE DUNLOP

• NOUS VENDONS LES PNEUS DE QUALITE DUNLOP

• NOUS VENDONS LES PNEUS DE QUALITE DUNLOP

• NOUS VENDONS LES PNEUS DE QUALITE DUNLOP

• NOUS VENDONS LES PNEUS DE QUALITE DUNLOP NOUS VENDONS LES PNEUS DE QUALITE DUNLOP